



Centre de Prévention des Violences
Conjugales et Familiales

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Approuvé par l'Assemblée Générale du 18 juin 2020

Siège Social : 28, Boulevard de l'Abattoir – 1000 Bruxelles – Tél. 02/539.27.44

Déduction fiscale pour tout don à partir de 40€ par an

BNP Paribas Fortis : BE83 0010 5271 3415



Informations générales :

Les agréments et subventions

Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales est agréé et subsidié par :

[La Commission Communautaire Française \(COCOF\) pour :](#)

Le service hébergement en maison d'accueil : Le Refuge et La Parenthèse.

Les maisons d'accueils ont obtenu une reconnaissance spécifique : soutien aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales dans le cadre du décret COCOF des maisons d'accueil.

Des subsides « en initiatives » pour l'atelier massage-relaxation.

[La Fédération Wallonie-Bruxelles \(FWB\) pour :](#)

La Direction du Partenariat apportant de l'aide aux justiciables (Ministère des maisons de justice)

L'Education Permanente

L'ONE pour l'extrascolaire, l'accueil d'urgence et d'enfants malades

[Les aides à l'emploi provenant :](#)

Actiris (ACS, CPE)

Fonds Maribel

Fonds pour l'embauche compensatoire (BEC)

[Echevin de l'Egalité des chances de la Ville de Bruxelles.](#)

Pour le projet Radiophonique « être victime de violences conjugale, c'est aussi perdre son logement »

[Bruxelles Coordination Régionale – Egalité des chances](#)

Pour l'organisation de la Saint-Nicolas

Comment nous joindre ?

<u>Bureaux accessibles au public</u>	<u>Permanence téléphonique</u>
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30	Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
28, Boulevard de l'Abattoir 1000 Bruxelles	Le WE de 10h à 18h
Tél : 02/539-27-44	Tél : 02/539-27-44
Fax : 02/534-49-46	
E-mail : info@cpvcf.org	
Site web : www.cpvcf.org	

Le Réseau :

Plateformes	Réseaux	Coordinations	Fédération/Conseil
Mirabal	Mariage Migration	Coordination Enfants d'Etterbeek	Conseil consultatif d'Égalité hommes/femmes
ESPER		Coordination sociale de Forest	Services d'aide aux justiciables
Violences conjugales de la Région de Bruxelles-Capitale		Coordination sociale d'Ixelles	AMA
		Coordination sociale de Koekelberg	
		Coordination sociale de Saint-Josse-Ten-Noode	

Remerciements

Nous sommes régulièrement soutenus par de généreux donateurs. Grâce à leur intervention, nous pouvons organiser notre fête annuelle de St-Nicolas avec succès ainsi que toutes les activités extraordinaires. Nous recevons régulièrement des dons de vêtements, de jouets, jeux de société ou de matériel de nursing. Nous remercions UPS, le Club des Canadiens de Belgique, le Ladie's Circle, l'Ordre de Malte, l'Américan Women's Club of Brussels, BE Face, Hu Bu, Innerwheel Bruxelles, Agoria, Everladies, BruZelle, Leevis, Ravensburger, Dupuis, RTL, SKF Belgium Chis, TH Phone, Time To help, Neri, Seyam Sprl, Levi Strauss, Dreamland et les nombreuses personnes privées qui nous ont aidés en don, en matériel et en services.

Table des matières

1. Introduction.....	6
2. Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales	7
L'objet de l'association :	7
Les missions :	7
Les lieux :	7
Les méthodes :	8
Structure organisationnelle :	8
Fonctionnement interne :	8
3. Pôle Formations.....	10
Formations à destination des professionnels	10
Sensibilisation du public jeune	10
Conscientisation du monde politique.....	10
4. Service d'aide aux justiciables	11
La permanence téléphonique	11
Un accueil sur rendez-vous.....	12
L'aide et l'accompagnement social	12
L'aide et l'accompagnement psychologiques.....	13
Analyse des Rendez- vous	14
5. Projets collectifs et activités ponctuelles des maisons d'accueil	15
Le Refuge et La Petite Maison	15
La Parenthèse.....	23
Aspects communs aux deux maisons.....	30
Post Hébergement.....	31
Activités communes Refuge et Parenthèse	31
6. Evaluation des conventions de collaboration	34
Les conventions de collaboration liées au logement.....	34
Fédérations, plateformes, conseil consultatif, commissions et groupes de travail :	34
Convention liée au bien-être des bénéficiaires de nos maisons d'accueil	38

7. <u>L'Education Permanente</u>	39
L'accompagnement dans une démarche d'émancipation	39
Pièce radiophonique « être victime de violences conjugales, c'est aussi perdre son logement »	40
Manifestation du 25 novembre : « Compréhension des émotions genrées et déconstruction de l'émotion prise comme justification de la violence ».....	45
8. <u>Listes des formations suivies par le personnel de l'ASBL</u>	49

1. Introduction

Depuis sa création en 1977, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales, se revendique du mouvement féministe tout en préservant son autonomie et son libre arbitre.

Cette liberté de pensée, il l'exerce en s'interrogeant régulièrement sur son engagement, l'évolution des courants féministes, ses méthodes, ses actions.

Pour ce faire, les membres de l'AG se réunissent une fois par an, en assemblée non-institutionnelle pour débattre de questions de fond.

Dernièrement, le sujet débattu portait sur le féminisme intersectionnel : Qu'est-ce que ce courant de pensée peut apporter à notre pratique ?

"L'« intersectionnalité » désigne à la fois l'interaction entre le genre, la race et d'autres catégories de différences dans les vies individuelles, les pratiques sociales, les dispositions institutionnelles et les idéologies culturelles, et l'issue de ces interactions en termes de pouvoir."¹

Ainsi ce courant féministe contemporain met en lumière la **pluralité** des composantes identitaires. Il n'y a pas une situation commune à chaque femme, mais autant de situations qu'il existe de femmes dont certaines très spécifiques sont oubliées, généralement invisible.

La domination est pensée comme plurielle. Les systèmes d'oppression tels que le capitalisme, le sexisme et le racisme se construisent et s'alimentent mutuellement, en restant autonomes.

Le combat contre ces systèmes ne peut pas être hiérarchisé, il doit être mené sur tous les plans simultanément. L'intersectionnalité est une théorie sociale, elle est surtout un instrument essentiel pour aider les intervenants sociaux à mieux comprendre les inégalités et les injustices sociales auxquelles notre public doit faire face.

Ce sujet va alimenter nos réflexions et conversations questionner nos pratiques professionnelles et notre engagement.

À suivre

¹ Kathy Davis, « L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe », Les cahiers du CEDREF [En ligne], 20 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 03 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cedref/827>

2. Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales

L'objet de l'association :

« Offrir à toute personne confrontée à une problématique de violence dans son couple et/ou dans sa famille un accueil et un accompagnement spécialisé visant à diminuer sa souffrance, prendre du pouvoir sur sa vie et sortir de l'enfermement de la violence.

Offrir à toute femme accompagnée ou non de ses enfants un hébergement temporaire.

Informier et sensibiliser le public et tous les acteurs concernés, conscientiser le monde politique à la problématique des violences au sein du couple et de la famille et soutenir tout projet qui vise à lutter contre celle-ci.

Participer à des échanges de travail et de réflexions avec des partenaires nationaux et internationaux, notamment européens. L'association peut poser les actes se rapportant directement ou indirectement à son projet. »²

Les missions :

Le Centre est un lieu d'accueil où les personnes victimes de violences conjugales et familiales trouvent : une aide administrative, psychologique, sociale, juridique et une **sécurité physique et psychique**.

Parallèlement, le Centre sensibilise les publics à la problématique des violences conjugales et forme les professionnels parfois en contact direct avec des victimes de violences conjugales.

Ces missions s'articulent sur plusieurs axes assurant la cohérence de nos interventions

Services d'aide aux justiciables.

Pôle formations.

L'hébergement en maisons d'accueil avec adresses sécurisées.

L'éducation permanente.

Les lieux :

L'ambulateur situé au 28, boulevard de l'Abattoir, 1000 Bruxelles

Siège social de l'ASBL, représente la porte d'entrée et celle de sortie du Centre.

Les victimes et toutes personnes concernées par la problématique des violences conjugales y sont accueillies. Un suivi social et psychologique leur est proposé dans le cadre de l'aide aux justiciables ainsi qu'un travail dans le cadre du post hébergement et des ateliers d'éducation permanente.

Les maisons d'hébergement ont des adresses confidentielles, Le Refuge, la Petite Maison et La Parenthèse, où sont hébergées des femmes, avec ou sans enfants, qui ont besoin de se mettre en sécurité et/ou besoin d'un accompagnement adapté aux conséquences des violences conjugales.

² Conformément aux statuts publiés au moniteur belge le 21 novembre 2017.

Les méthodes :

Le travail s'effectue avec une équipe pluridisciplinaire intégrée dans une approche globale.

L'intervention **pluridisciplinaire** met en exergue toute la complexité des violences conjugales. Elle permet aux intervenants sociaux d'avoir une vue globale sur la situation des personnes suivies et d'effectuer un accompagnement adapté à chaque situation.

Afin d'utiliser un langage commun, les situations des familles sont analysées à la lecture du **Processus de Domination Conjugale** « PDC ».

Structure organisationnelle :

L'Assemblée Générale :

BENNE Frédéric, BOSSER Alizée, BRACONNIER Valérie, CHAFI Abder, CURTO Nadia, DELIRE Nadine, de VINCK Myriam, D'HAYER Astrid, DILLE Anne-Françoise, GIRARD Béatrice, HENRARD Jean-Claude, IOANNIDIS Fotoula, NAKHLE Lise, LARDINOIS Virginie, LUIS SEQUEIRA Anne-Marie, MARCHETTI Sabine, MONTOISY Nicole, PIETRUSIAK Isabelle, PLACIDINI Giorgia, ROEGIERS Bénédicte, RYMANBEE Bibi Rehana, SAKIROSKA Selda, SPILLIAERT Carol, SWAEN Jessica, ZAAZAA Yamina.

Le Conseil d'Administration :

BECKAERT Rose, BOUILLET Marie-Anne Présidente, SIMON Odette Trésorière, VERLAEKEN Anne Co-secrétaire, DE LA PENA VALVIDIA Marcela, OZDEMIR Tülin, MUSIMU ZAY NE MPUNGI Anne, TANGHE Nicole

Le Comité de Direction :

Benne Frédéric, De Vinck Myriam, Marchetti Sabine, Zaazaa Yamina

L'équipe pluridisciplinaire :

AFONSO Vanessa, AIGRET Emilie, ASSAD Camille, BENTHAMI Badia, BLENDEMAN Xavier, BRACONNIER Valérie, BOUAOUD Amar, BUGGEA Carmelo, CEYSENS Anne, CORVISIER Marie-Christine, COZZI Laurence, DETHIER Clémence, EL AÏSSATI Yamina, FABRIZIO Mirella, FLAMENT Valentine, GHYSELINCK Céline, GRISELIN Elisa, HRUSZKO Cathérina, JARQUE Marie-Ange, KOUADJEU Mirabelle, LEEMANS Jean-Michel, LENGELÉ Régine, MANSERI Meriem, NONG LIBEND Nicole, PLACIDINI Giorgia, QUESADA MEJIA Luisa, SAADA Anissa, SWAEN Jessica, SAKIROSKA Selda, SZERSNOVICZ Mathide, TURKOZ Nadir, UYTTEBROECK Sophie.

Stagiaire :

Roxane Siddiqui stagiaire de l'école Haute Ecole Bruxelles-Brabant.

Fonctionnement interne :

L'équipe est répartie en lieux de travail éloignés les uns des autres. Afin de garantir une cohésion d'ensemble et une identité commune, des réunions hebdomadaires sont organisées.

Le lundi est un jour réservé à nos réunions internes, suivant un planning établi semestriellement.

Les réunions sont de deux types : les réunions de travail et les réunions de réflexion.

Réunions de travail :

Animées par le Comité de Direction, ces réunions ont pour objet de coordonner les actions au quotidien au sein de l'institution. Elles se déclinent en réunions générales, réunions maison, réunions thématiques ou réunions d'équipe. Chacune aborde des points spécifiques du travail.

Les réflexions menées en sous-groupes sont rapportées en réunion générale afin que chacun ait une vue d'ensemble du travail.

Les réunions de supervision sont également considérées comme des réunions de travail.

Elles sont animées par une personne extérieure spécialisée en analyse systémique. Les équipes y discutent de problématiques rencontrées dans l'accompagnement quotidien des familles en maison d'accueil ou à l'ambulatoire. Le superviseur apporte un éclairage nouveau ou différent en questionnant les relations qui s'établissent avec les bénéficiaires.

Il y est aussi question des relations qui questionnent le cadre institutionnel et les interactions entre les membres de l'équipe.

Réunions de réflexion :

Dans les réunions de réflexion, notre travail est abordé de manière théorique. En 2019, accompagnés.ées des animateurs du CFIP, nous avons commencé une réflexion autour du service ambulatoire.

L'ambulatoire est en effet la porte d'entrée et de sortie du Centre. Il marque les fondements des relations qui s'établissent avec le monde extérieur et le Centre.

Les points de départ de nos réflexions sont les questions suivantes :

- ✓ Comment rendre visible le travail fait en Ambulatoire ?
- ✓ Comment rendre visible le travail réalisé en maison d'accueil tout en préservant la sécurité des Femmes ?
- ✓ Comment rendre visible l'expertise des travailleurs, la communiquer vers l'extérieur et qu'elle prenne sa place dans les débats publics ?

Trois jours n'ont pas suffi pour répondre à ces questions. Néanmoins nous avons identifié 4 chantiers indispensables à entreprendre avant de poursuivre nos réflexions :

Définir des procédures de travail en Ambulatoire.

Mettre à jour et informatiser les fichiers.

Accueillir et accompagner des nouveaux travailleurs.euses ou lors du retour au travail après une absence de longue durée.

Comment faire circuler les connaissances et les pratiques au sein des équipes

Réunions externes :

Elles permettent de nouer des collaborations avec des partenaires nationaux ou internationaux, l'échange de savoir-faire et de connaissances. Elles sont aussi l'occasion de faire connaître l'ASBL.

3. Pôle Formations

Notre axe de formation, de sensibilisation s'est fortement développé cette année.

Riche de son expérience de terrain, de savoirs accumulés, l'équipe s'y investit de plus en plus.

Grâce aux formations données par le Pôle des Ressources Spécialisés en violences Conjugales et intrafamiliale, l'équipe s'est appropriée le processus de domination conjugale (PDC). Elle partage ainsi avec ses partenaires tels que l'ASBL Solidarité femmes de La Louvière, Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion de Liège, la Maison Rue Verte à Saint Josse, un langage et une approche commune de la Violences Conjugales.

À la demande de la COCOF, le Centre s'est associé à la Maison La rue verte et Praxis pour créer un nouveau pôle de ressource Bruxellois.

Comme son homologue wallon, il réalisera des modules de formation du PDC. Un module d'une durée de trois jours s'appuie sur de la théorie et de la pratique fondées sur une approche systémique de la violence conjugale. Elle prend en compte la dynamique relationnelle, la socialisation des protagonistes, pour analyser le degré de sévérité de la violence dans le couple.

Les formateurs interviennent en duo : l'un, expert dans la prise en charge des victimes, l'autre, dans l'accompagnement des auteurs.

En interne, nous avons mis en place une cellule formation, animée par l'équipe, nous organisons des formations répondant aux demandes des différents secteurs : social, psychologique, migration, enseignement

Formations à destination des professionnels

Plus de 200 intervenants issu.e.s des secteurs en lien avec de la justice, de l'enfance, des migrants, des sans abris ont été formé.e.s/sensibilis.e.s aux violences conjugales et ses effets.

Des sensibilisations ont également été organisées à la demande des asbl et institutions comme Télé-service, la Croix Rouge, SOS migrants, centre d'accueil pour migrants de Namur, la maison de la famille de Saint Gilles, l'institut d'égalité entre les hommes et les femmes, l'école de police d'Evere, les organisateurs du festival « les trois jours du non », les CPAS de Saint Gilles, de Forest, de Bruxelles, le CAW Brussel, le parquet de Bruxelles, le centre PMS d'Anderlecht, le planning familial Leman, la journée d'étude de la semaine des sans abri, le service d'aide aux jeunes, la plateforme de violences conjugales de la région bruxelloise.....

60 hommes et femmes ont été informés sur le phénomène des violences conjugales et leurs impacts dans des centres de formation professionnelle comme le SIREAS, les maisons de quartiers de Bruxelles, au sein même des maisons d'hébergement Talita, L'accueil Monfort, la Porte Ouverte.

Sensibilisation du public jeune

100 élèves des classes de secondaire des écoles et instituts Demot Couvreur, Sainte-Ursule, Sainte-Dominique, Emanuel-Hiel....

720 étudiant.e.s de 5 et 6e secondaire ont été sensibilisé.e.s aux différentes formes de harcèlement dans des animations après les représentations théâtrales organisées par le théâtre Brocoli.

Conscientisation du monde politique

Prise de parole dans les différents médias et presses écrites, colloques, conférences, organisés par la Ministre des droits des femmes, par le CFFB sur les sujets « les féminicides », de certaines mesures de protection comme le bracelet anti-approchement, le signal d'alerte pour les femmes victimes de violences conjugales

4. Service d'aide aux justiciables

Le secteur ambulatoire est un service spécialisé dans **l'accueil, l'écoute, le soutien, l'information** et, si cela est nécessaire, la **réorientation** des personnes touchées de près ou de loin par les violences conjugales et familiales.

Notre service ambulatoire répond aux questions liées à la violence conjugale et familiale provenant des victimes, des auteurs, des professionnels, des étudiants, des médias, du monde politique et de particuliers qui montrent un intérêt pour la problématique.

Le public que nous rencontrons est principalement constitué de personnes victimes de violences conjugales. Elles sont majoritairement des femmes âgées de 18 et 39 ans appartenant à toutes les catégories sociales, économiques et culturelles.

Les personnes que nous rencontrons ont généralement trouvé nos coordonnées via notre site internet : www.cpvf.org. Sinon elles sont orientées par d'autres services sociaux, des maisons d'accueil, l'ONE, des professionnels du secteur de la santé, la police, des services d'assistance policière aux victimes ou encore par la ligne gratuite d'écoute violences conjugales 0800/30.030.

Nous accueillons et accompagnons également quelques auteurs de violence sur base volontaire uniquement, même si dans ce cas, nous privilégions une orientation vers les associations qui travaillent exclusivement avec les auteurs. La sécurité des victimes reste un critère prioritaire dans la décision de prise en charge.

L'année 2019 a été marquée par un élan de modernité. Nous avons mis en place un agenda électronique, un répertoire de services actualisé, informatisé et un recensement des appels téléphoniques afin de réaliser des statistiques plus précises sur notre permanence téléphonique. Ces différents outils ont été mis en place afin d'atteindre différents objectifs : nous moderniser, gagner du temps, effectuer des statistiques et permettre de quantifier notre travail. Ces outils ont été testés durant toute l'année.

La permanence téléphonique

Le service ambulatoire dispose d'une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h30. La majorité des appels proviennent des personnes directement concernées par la violence. Les autres appels peuvent émaner de proches de victimes ou d'auteurs, de professionnels confrontés à la problématique et d'étudiants.

Lors de cette permanence, nous établissons un premier contact avec la personne. Nous sommes à l'écoute de la demande. L'entretien téléphonique peut consister en une **écoute active** des souffrances et des questionnements de la personne. Nous discutons ensemble des mesures de protection qu'elle peut mettre en place, nous donnons les premières informations juridiques ou sociales dont elle pourrait avoir besoin ou encore sur les démarches qu'elle peut ou doit effectuer si elle est dans une situation d'urgence. Cet entretien téléphonique peut déboucher sur un rendez-vous au sein de notre service où nous entamerons alors un suivi qu'il soit social ou psychologique.

En fonction de la demande, l'entretien peut découler sur une réorientation vers un service plus adéquat. Il n'est pas rare de constater que lorsque la personne n'est pas prête à venir nous rencontrer, elle rappelle quelques semaines plus tard afin de continuer la discussion de manière anonyme ou de prendre un rendez-vous.

Au-delà des appels directement liés à des situations de violences conjugales, la permanence téléphonique gère tous les appels entrants dits "divers" (démarchages commerciaux, prise de rendez-vous avec la

direction, demandes de sensibilisation, demandes d'informations d'étudiants/stages, demandes d'informations, relais vers les maisons d'hébergement, etc.).

Un accueil sur rendez-vous

Suite à un premier contact téléphonique, les personnes sont reçues en rendez-vous dans les bureaux. Cet accueil est confidentiel, gratuit et individualisé.

Les personnes se présentant **sans rendez-vous ou en urgence** sont toutefois reçues et entendues. Un rendez-vous leur est fixé si nécessaire mais les informations essentielles sont données et une aide est apportée directement.

Il arrive régulièrement que les personnes victimes se présentent à l'improviste car elles ont pu échapper un instant au contrôle de leur partenaire. Nous pouvons éventuellement nous déplacer pour effectuer un entretien dans un lieu qu'elles sont autorisées à fréquenter par leur partenaire.

Le récit de la personne nous indique les risques de passage à l'acte grave. Il est important de ne pas se précipiter vers des solutions rapides qui risqueraient de déposséder la personne de sa décision et de ne pas respecter son propre rythme.

Dans un premier temps, il est important qu'elle se sente accueillie et entendue dans ce qu'elle vit. Il est essentiel de créer avec la personne un lien de confiance afin qu'elle puisse se sentir reconnue, et ce sans conditions et jugements.

Ensuite, nous allons par l'écoute active entamer un travail d'éclaircissement de la demande afin d'orienter l'accompagnement. Nous abordons les demandes avec précaution et entamons une analyse de la dangerosité, entre autres, avec l'outil du Processus de Domination Conjugale.

Le premier entretien fait état de la situation de violence, de ses conséquences, des ressources de la personne et des pistes qu'elle peut mettre à présent en place. Nous donnons également, durant ce rendez-vous, les informations juridiques et sociales dont elle pourrait avoir besoin et les orientons au besoin chez des avocats avec qui nous avons l'habitude de travailler.

En fonction de la demande, nous proposerons à la personne de reprendre un rendez-vous pour entamer un accompagnement social ou psychologique. Lors de cet entretien, l'aspect délictueux du recours à la violence est toujours clairement énoncé.

Une demande d'hébergement peut être formulée dès le premier rendez-vous ou durant l'accompagnement social ou psychologique. En général, les femmes qui en font la demande sont dans des situations de violence telle qu'une adresse confidentielle est nécessaire. La plupart n'ont pas ou plus de réseau social et n'ont pas ou peu de ressources financières quand elles quittent le domicile conjugal.

L'aide et l'accompagnement social

Nous informons et accompagnons les personnes victimes dans les différentes démarches qu'elles entreprennent. Nous donnons des explications sur le fait de porter plainte et ce qui peut en découler, nous pouvons également les informer sur les ressources financières dont elles pourraient bénéficier si elles se séparent de leur partenaire (CPAS, chômage, etc.), sur les procédures juridiques comme la constitution de partie civile, la séparation ou encore le divorce, sur les modalités et les possibilités d'hébergement chez nous ou dans une maison d'accueil d'urgence ainsi que sur les informations importantes liées à leur titre de séjour.

Le travail en partenariat ou un relais vers d'autres services ou professionnels peut être envisagé pendant toute la durée de la relation d'aide. Nous collaborons principalement avec le CIRE lorsque la situation

demande des informations et des démarches plus adéquates concernant le titre de séjour de la personne, avec les Bureaux d'Assistance aux Victimes lorsqu'un dépôt de plainte est envisagé, avec l'avocat et différents autres services en fonction de la situation de la personne si cela s'avère nécessaire.

Nous sommes de plus en plus amenés à traiter une problématique de violence plus spécifique : celle des femmes migrantes primo-arrivantes victimes de violences conjugales qui ont rejoint leur partenaire belge ou étranger dans le cadre du regroupement familial. Ces femmes subissent fréquemment la victimisation secondaire de toutes les procédures administratives contraignantes et incohérentes de la loi du regroupement familial. Nous nous sommes spécialisés dans l'accompagnement de ces femmes victimes et avons mis en place un partenariat pour leur prise en charge juridique.

L'aide et l'accompagnement psychologiques

L'accompagnement psychologique est dans un premier temps une écoute, un soutien, une mise en confiance. C'est offrir un espace où les personnes peuvent venir déposer leur souffrance.

Les violences conjugales et familiales ont des impacts non négligeables sur la santé psychologique des personnes. Cet accompagnement permet de mettre des mots sur ce qu'elles vivent et ressentent et de mettre en lien la violence qu'elles vivent et l'état dans lequel elles se trouvent. Cela permet également d'évaluer les impacts psychologiques des traumatismes qu'elles ont pu vivre.

Les personnes que nous rencontrons peuvent ressentir un sentiment de honte, de culpabilité, d'échec, de peur, d'avenir bouché, d'avoir déjà tout essayé pour se sortir de leur problématique et plein d'autres ressentis propres à chacune. Elles sont souvent désemparées, confuses, épuisées et veulent comprendre ce qui leur arrive. Nous observons également que la violence va atteindre très fortement l'estime de soi d'où l'importance de travailler avec la personne sur l'émergence de ses ressources car les solutions, ce n'est pas nous qui les avons, mais elles.

Si la personne vient nous consulter, c'est qu'elle est en souffrance et nous pouvons accompagner les prises de conscience et le processus de changement dans lequel elle se situe, à son propre rythme. L'accompagnement psychologique vise aussi à lui faire prendre conscience de la responsabilité qu'elle a par rapport à sa propre protection et celle de ses enfants.

Nous cheminons avec la personne dans ses questionnements, dans l'analyse des conséquences de la violence, dans la compréhension de la problématique dans laquelle elle se situe, etc. Tout ceci est basé sur l'échange entre le travailleur et la personne car la **personne est bien l'experte de ce qu'elle vit**. Nous prenons le temps de nommer la violence et d'apprendre à la détecter afin de sortir d'un schéma relationnel qui peut être propice à l'installation d'un rapport de domination. Nous pouvons éclaircir ensemble les différents mécanismes en jeu dans la dynamique des relations à transaction violente, la relation d'emprise à l'œuvre et tester ou inventer de nouvelles stratégies pour faire face aux différentes difficultés qu'elle peut rencontrer. Nous favorisons l'émergence de ses ressources personnelles ou en façonnons de nouvelles avec elle. Nous travaillons à l'**émancipation** de la personne, à la sortie du statut de victime afin qu'elle retrouve peu à peu du pouvoir sur sa vie.

Un accompagnement psychologique de couple est également proposé. La prise en charge des couples est contre-indiquée lorsque l'auteur des violences est dans le déni de sa responsabilité et que la victime est encore exposée aux violences. Dans ce cas, nous conseillons à chacun des partenaires d'entreprendre individuellement un travail.

Analyse des Rendez- vous

RDV	Pris	Pas venus
2018	2 399	801
2019	1 815	511

Dans le tableau si dessus, nous remarquons une diminution du nombre de RDV pris. Effectivement vu le nombre exponentiel de demande de RDV, le manque de personnel, nous avons mis l'accent sur l'accueil téléphonique.

Répartition des RDV :

Type de RDV	Nombres RDV pris	Nombre de RDV non venu
1 er accueil	716	405
Suivi psy et social	1036	106
Autre ³	63	

³ Etudiants/professionnels demandant des informations sur les violences conjugales

5. Projets collectifs et activités ponctuelles des maisons d'accueil

Comme décrit dans le paragraphe « services d'aide aux justiciables », les **demandes d'hébergement** sont reçues au siège social étant donné la confidentialité des adresses de nos maisons d'accueil.

Les demandes sont évaluées en fonction de la dangerosité de la violence subie. En concertation avec l'équipe, elles sont soit inscrites sur notre liste d'attente soit orientée vers une autre maison d'accueil.

En attendant qu'une place se libère, un accompagnement psychosocial en ambulatoire est entrepris.

La durée d'hébergement est de 6 mois. Il peut être prolongé pour différentes raisons par exemple : difficulté de trouver un logement, procédure judiciaire en cours, état de santé, danger encore présent..

Nous constatons que de nombreux propriétaires ont des attitudes discriminatoires envers les femmes qui dépendent du CPAS, d'origine étrangère, avec des enfants. Ces difficultés accentuent la paupérisation et l'isolement de ces femmes.

Le Refuge et La Petite Maison

Le Refuge, notre 1^{re} maison d'accueil, a été créé en 1977. Il offre un accueil résidentiel temporaire à des femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfant(s) (capacité de 24 lits). Il n'y a pas de limite d'âge pour l'accueil des enfants.

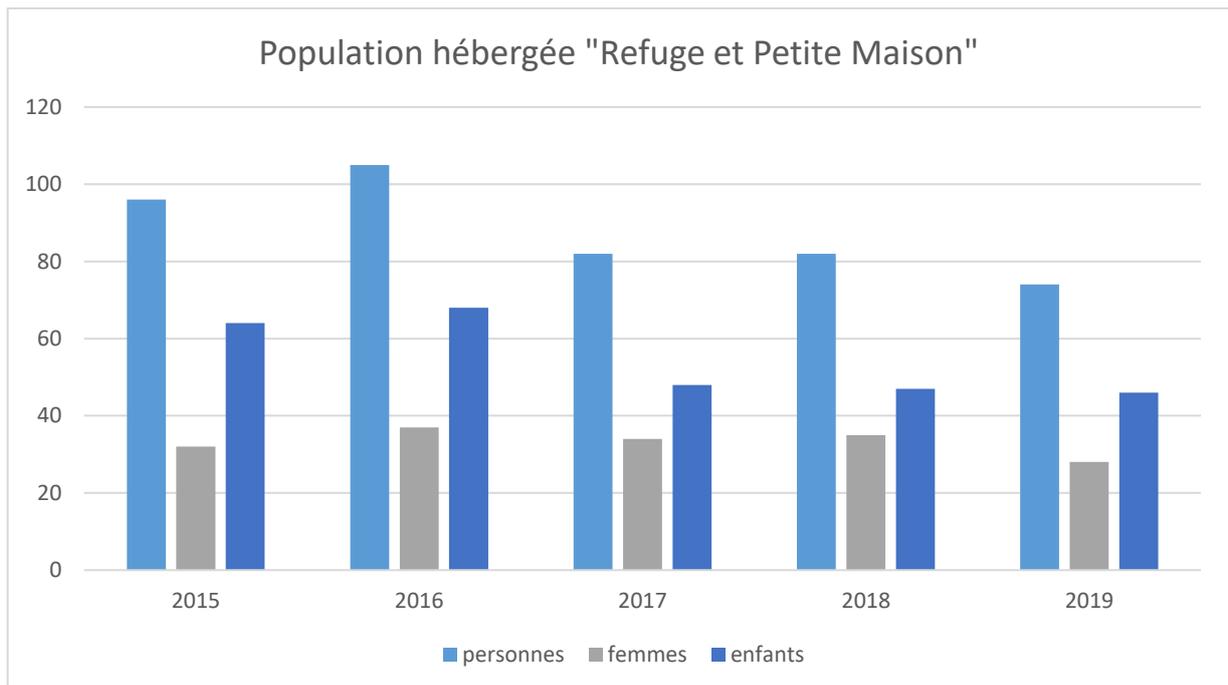
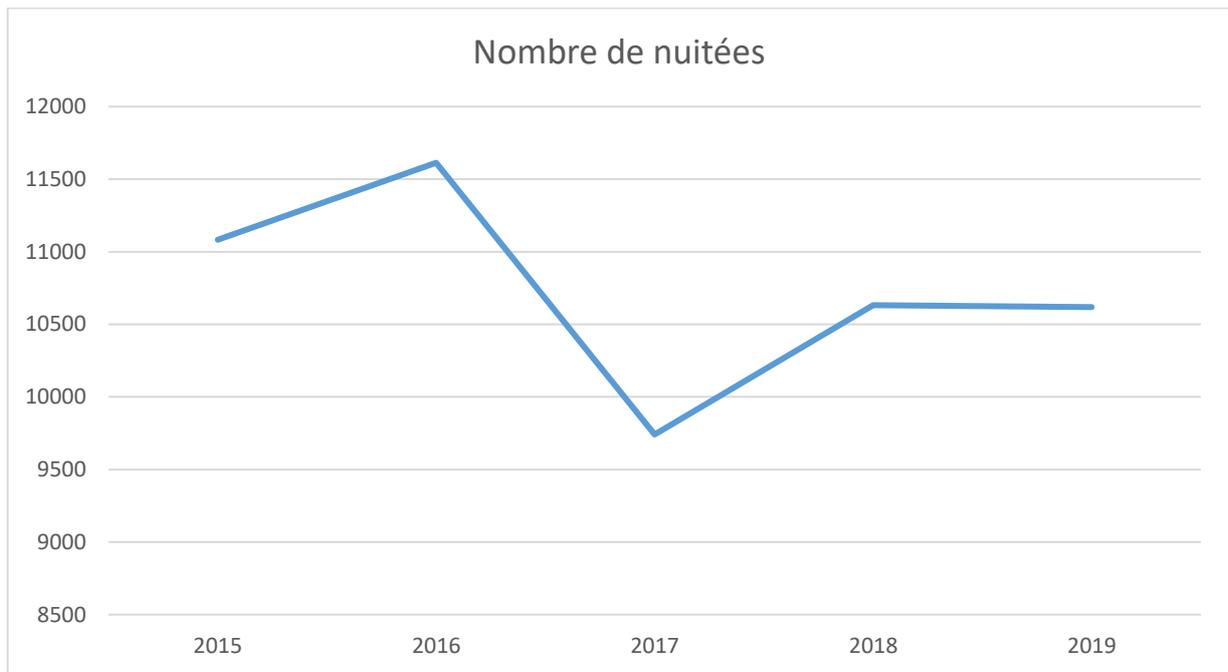
La Petite Maison offre 10 lits supplémentaires. Inaugurée le 27 janvier 2014, cette structure a été ouverte en collaboration avec une commune bruxelloise désireuse d'offrir un lieu d'accueil aux femmes victimes de violences conjugales accompagnées ou non de leur enfant.

Les adresses confidentielles assurent la sécurité aux personnes hébergées.

Représentation chiffrée de l'activité du Refuge et de la Petite Maison

Ce graphique donne une représentation de l'activité du Refuge et de la Petite Maison en nombre de nuitées sur les dernières années.

Nous pouvons constater que par rapport aux années précédentes, l'activité est constante avec un léger ralentissement sur 2017, l'ouverture de la nouvelle maison "La Parenthèse" a eu une influence sur l'activité.



Les enfants représentent 62% de la population hébergée en 2019. Ce chiffre met en évidence la place des enfants dans nos maisons et la nécessité de travailler avec eux sur la thématique des violences conjugales et familiales. Seulement, 32 % des femmes hébergées au refuge ne sont pas accompagnées d'enfants.

La durée d'hébergement :

La durée d'hébergement est fixée à 6 mois. En fonction des situations des dames et des enfants, cette durée varie.

Sur l'année 2019 sur les 28 adultes hébergées :

Pour 54 % d'entre elles, la durée d'hébergement a été inférieure ou égale à 6 mois

Pour 14 % d'entre elles, la durée d'hébergement a été supérieure à 7 mois.

Pour 32 % d'entre elles, l'hébergement est toujours en cours.

L'accompagnement des adultes

L'équipe accompagnement adulte soutient les femmes pendant et après leur hébergement dans un cheminement personnel qui leur permet de (re)trouver le respect de soi et davantage de confiance en leurs capacités personnelles, une meilleure connaissance de leurs besoins afin qu'elles puissent faire des choix plus justes pour elles-mêmes : séparation ou retour avec le partenaire sur de nouvelles bases, recherche d'une formation, d'un logement ...

L'équipe accompagnement adulte travaille avec la notion de référence.

Chaque référent travaille en étroite collaboration avec l'équipe. Un travail d'écoute est au cœur du suivi des personnes hébergées. Cette guidance psychosociale permettra à la femme d'être accompagnée dans les démarches administratives (allocations familiales, CPAS, mutuelle) ainsi que dans une guidance budgétaire. Elle est également soutenue dans les démarches juridiques qu'elle entreprend.

Certaines femmes seront orientées vers des services extérieurs plus adaptés pour des prises en charge plus spécifiques.

Il apparaît que la majorité des personnes que nous accueillons présentent les symptômes du traumatisme : confusion, méfiance, insécurité, baisse de l'estime de soi-même, peur, colère, etc.

Nous pouvons résumer notre travail en quatre mots : ACCUEILLIR, SÉCURISER – ACCOMPAGNER – ORIENTER.

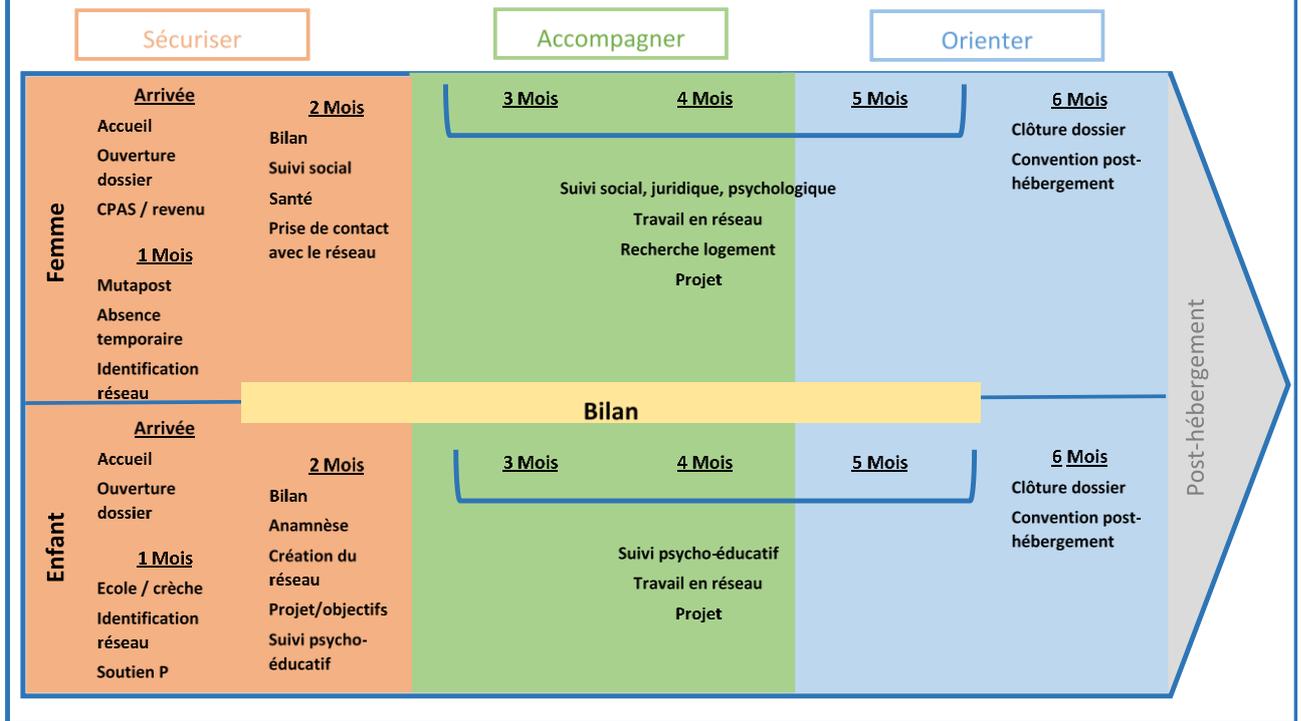
Notre priorité est d'installer un cadre sécurisant. Le caractère convivial de la structure d'hébergement nous aide également à accentuer cette ambiance sécurisée.

La prise en charge administrative est nécessaire en urgence. En effet, ces femmes arrivent avec un passif important et les conséquences sont souvent sous-estimées par elles. Lorsqu'elles prennent conscience de la complexité de leur situation, elles sont submergées et ne parviennent plus à organiser les démarches de manière efficace. L'accompagnement personnalisé est donc indispensable. Cela permet également d'instaurer une relation de confiance avec les différents membres de l'équipe.

Quant au suivi judiciaire, nos connaissances tant au niveau civil que pénal ou encore en droit des étrangers, nous permettent d'expliquer, de manière simple et répétée, les possibilités qui s'offrent à la personne.

Enfin, le fait de travailler en équipe pluridisciplinaire permet de disposer d'un réseau très élargi et d'orienter les femmes de manière extrêmement personnalisée. Il est en effet impératif de pouvoir travailler en réseau afin d'anticiper le départ et le travail de post-hébergement des personnes accueillies.

En 2019, les équipes des deux maisons ont travaillé sur une représentation visuelle de cet accompagnement. Il peut être résumé sous la forme d'une ligne du temps.



L'accompagnement des enfants

L'équipe enfant est présente pour accompagner les familles au cœur de chaque étape de leur hébergement. Nous avons conscience que les enfants que nous accueillons ne sont pas seulement « exposés » à la violence conjugale. Ils en sont eux-mêmes victimes.

En effet, de nombreuses études montrent que ces enfants développent le même type de symptômes que la victime au sein du couple. Cette donnée guide notre pratique et nous permet d'offrir à ces jeunes l'accompagnement, l'écoute, la bienveillance et le cadre les plus adaptés. Nous tentons de leur offrir les clés pour retrouver le chemin d'un développement sécurisé. Du nouveau-né à l'enfant majeur, qu'il soit seul avec sa maman ou qu'ils soient plusieurs dans la fratrie, nous nous montrons disponibles au sein de chaque étape de leur processus.

Le Refuge est un moment dans leur existence : un temps à part durant lequel se poser, prendre conscience de ses besoins, de ses limites, le temps de trouver un langage pour mettre en mouvement ce *qu'ils* et ce *qui* les traversent. Durant cette parenthèse, chaque moment du quotidien est un « prétexte » pour travailler la reconstruction. C'est pourquoi les horaires de l'équipe enfant sont prévus pour assurer une présence sur une large tranche horaire : de 7h30 à 21 heures (22 heures les lundis et jeudis) du lundi au vendredi et de 10 heures à 18 heures les samedis et dimanches. Chaque moment a son importance.

L'équipe enfant a un rôle multiple dans l'institution. Au-delà du travail de (re)construction, de sécurisation et d'observation, l'équipe prend à cœur sa tâche de prévention et de sensibilisation. Celle-ci intervient auprès des jeunes hébergés, mais également au sein des écoles et auprès d'autres professionnels pour lesquels notre intervention est demandée. Dans la maison, la psychoéducation est au centre de notre travail : à chaque moment informel, durant les animations et activités, lors d'un accompagnement au

tribunal, en espace-rencontre, durant le conseil des enfants, les repas... Nous sommes disponibles pour répondre à toute question pouvant les traverser durant leur parcours. Nous les accompagnons dans leur réflexion sur le monde, sur leur histoire, leurs relations familiales ou amicales, leur développement. Nous les aidons à comprendre ce qu'ils traversent, à mettre des mots sur les choses complexes qui sont leur quotidien.

Nous savons que la violence conjugale est souvent présente dans les couples où l'un des membres a été exposé à la violence dans son enfance. En effet, les « normes » en matière de relation et de communication sont celles que nous voyons chaque jour autour de nous, dans notre vie familiale, dans l'intimité du foyer. Il est important pour nous de venir questionner les « normes » des enfants que nous rencontrons. Par exemple, pouvoir démontrer à un enfant de 5 ans que l'on ne peut pas mordre sa maman. Que faire ce genre de choses à quelqu'un, ça fait mal. Par exemple, pouvoir expliquer à quelqu'un que chercher à dominer l'autre, quel que soit son sexe, n'est pas normal. Que chacun a des droits, des besoins, des limites. Que l'on peut trouver d'autres moyens d'exprimer sa frustration et sa colère que par de la violence physique ou verbale ! Que l'on peut exprimer son mécontentement sans humilier l'autre. Que l'on peut créer un cadre dans le respect de l'autre !

Au-delà de nos interventions dans les espaces communs de la maison, notre équipe dispose de 3 locaux : 2 Salles de Jeux (l'une au Refuge et la seconde à la Petite Maison) et un Atelier. Les salles de jeux sont des espaces modulables pour des jeux libres ou dirigés. Beaucoup de choses peuvent se passer dans cet espace : une garde d'enfant(s), des rencontres, le Conseil des Enfants, divers ateliers improvisés, des jeux de coopérations, de créations, une exploration de l'imaginaire, du son, du corps, de la voix, des jeux de construction, de la psychomotricité et des tas de discussions plus ou moins informelles...

Cet espace peut accueillir les enfants de tout âge, mais aussi les mamans : celles-ci peuvent venir avec leurs enfants dans la salle de jeux pour un moment de découverte, de lien, d'échange. C'est également dans cet espace que se déroule l'atelier massage relaxation, les lundis soirs.

Dans l'Atelier, également modulable et transformé en partie en bureau, nous axons notre travail sur la partie créative. Diverses formes d'expressions artistiques sont proposées. Cet espace est aussi dédié à l'aide aux devoirs après l'école, à de nombreuses réflexions et d'échanges au sein de notre propre équipe, à des entretiens avec maman et/ou enfant et au repas du mardi soir où nous mangeons avec tous les enfants hébergés au Refuge avant le Conseil des Enfants. L'Atelier dispose également d'une bibliothèque dédiée aux enfants, aux mamans en quête de psychoéducation et à l'équipe. Nous transformons nos espaces en fonction de nos intentions, de nos activités et du nombre de personnes accueillies.

Notre équipe fonctionne toujours en termes de référence. En effet, chaque famille hébergée a un référent au sein de l'équipe adulte qui travaille en collaboration étroite avec le référent « enfants » en charge de la fratrie. Chaque membre de l'équipe enfant possède dès lors 2 ou 3 références. Celle-ci durera durant tout l'hébergement, durant un éventuel passage à la Petite Maison et en suivi post-hébergement ensuite. Le référent est en charge du dossier. Il analyse avec la maman l'histoire familiale, la rencontre du couple, l'apparition des premiers signes de violences, les impacts directs et indirects sur les enfants. Il réfléchit avec la maman aux besoins de chaque enfant et les interventions possibles sur certains symptômes ou retards de développement. Il accompagne la maman dans son rôle de mère : ses limites, ses besoins, sa demande d'aide ou d'autonomie. La maman peut exprimer toutes ses craintes. En fonction, le référent proposera une ou plusieurs pistes d'interventions. C'est lui qui s'occupe également de l'accompagnement d'éventuels contacts avec le papa, en audience, au Service d'Aide à la Jeunesse, en espace-rencontre...

Il maintient ou crée des contacts avec un réseau extérieur : écoles, AMO, centres PMS, psychologue, pédopsychiatre, unité SOS-enfants, psychomotricien, ONE, activité extrascolaire... Même si toute l'équipe

travaille avec la famille, le référent est « la personne vers qui se tourner » et celui qui évalue avec la famille chaque étape du processus.

Des activités sont organisées avec les enfants les mercredis et les week-ends. Durant les vacances scolaires, un programme plus étendu leur est proposé.

Détails des activités réalisées avec les enfants :

Type d'activités	Nombre	Nombre de participants
Anniversaire	9	126
Cinéma	6	36
Conseil enfants	21	146
Créative	10	55
Cuisine	7	49
Culturelle	3	15
Fête	4	126
Sortie	38	278
Jeux d'intérieur	34	226
Total	132	1057

Le « Conseil des Enfants »

Après chaque repas du mardi soir, deux membres de l'équipe proposent au groupe « le Conseil des Enfants ».

Ce « Conseil », espace d'expression privilégié, est dédié aux enfants de tout âge. L'équipe s'adapte en fonction du groupe. Si nous en avons l'opportunité, nous créons 2 groupes : le premier dédié aux enfants de 2-3 à 11 ans, le second à partir de 12 ans dédiés aux adolescents et jeunes adultes. Ceci nous permet de travailler plus en profondeur certaines problématiques. Le Conseil brasse une large palette d'objectifs. Plus particulièrement, cette réunion permet de mettre en exergue la sensibilisation à la violence conjugale, au couple, aux relations intra- et extrafamiliales.

Les thèmes abordés sont variés. L'équipe travaille actuellement par « module » : nous travaillons 3 ou 4 sessions autour d'un thème. Les thèmes abordés cette année sont : les émotions, les besoins, les limites, l'estime de soi, la connaissance de soi, la représentation familiale, le genre, les normes, la culture, le couple, la violence conjugale, le conflit, la vie communautaire, la place de chacun dans celle-ci, l'intimité, l'image de soi, les secrets, la communication, la gestion de conflit, le consentement, la transmission, la maltraitance, les relations, le respect, les expériences éprouvantes, les cauchemars... Ce groupe est ouvert et se modifie au gré des arrivées et départs des familles au sein de la maison. Nous prenons le temps d'aborder avec le groupe ces divers changements. Le Conseil est un espace où la parole est ouverte, dans le respect de chacun. Celle-ci est encouragée et soutenue mais pas obligatoire.

Il nous paraît toujours essentiel de permettre aux enfants de se réunir entre eux. Il s'agit d'une occasion privilégiée pour échanger ensemble, aller à la rencontre des idées, comportements et réflexions des uns et des autres. Autre détail important, il s'agit d'un moment que les enfants peuvent passer sans leur maman. Dès lors, le dialogue prend souvent une tout autre tournure que dans le quotidien. En effet, face aux

intervenants avec qui se lie progressivement un lien de confiance, les enfants et adolescents peuvent exprimer leurs craintes et questionnements les plus secrets. Souvent, la violence, le papa et d'autres sujets encore sont tabous au sein de la famille.

La mère quitte le domicile conjugal afin de protéger ses enfants et, dès lors, peut considérer qu'ils sont « sauvés » et ne ressentent aucune forme de souffrance ou de mal-être. Aussi, nombreuses sont les mamans qui, au domicile, « cachent » la violence conjugale à l'enfant (« il dormait toujours, il était dans sa chambre, il n'entendait pas... »), tentant de le préserver. Il leur paraît dès lors impensable que l'enfant ait pu, lui aussi, vivre la violence, le climat de terreur, développer des symptômes et stratégies...

Le Conseil des enfants est un endroit qui leur permet de déposer ce vécu, la souffrance passée et présente. Les intervenantes accueillent les pensées de l'enfant dans une démarche de travail de groupe. Les enfants réunis peuvent développer leur réflexion, leur esprit critique et tenter de donner un sens aux violences vécues et au départ du logement familial. Entendre le vécu des autres ouvre la porte à l'écoute des émotions d'autrui mais également de leurs propres émotions. Dans cette atmosphère particulière d'écoute, de bienveillance, de respect et de partage, chacun peut trouver le courage et la force de s'exprimer sur les choses qui le touchent parfois profondément.

Dans la réalité de terrain, nous sommes confrontés à plusieurs limites. Notre travail au quotidien dépend énormément des événements. Les gardes, audiences, urgences... ne nous permettent pas toujours de pratiquer le Conseil des enfants. Aussi, il nous paraît essentiel qu'au minimum deux membres de l'équipe soient présents afin de permettre un Conseil qui ait du sens. Nous nous appliquons cependant à donner lieu au Conseil aussi régulièrement que possible. Nos autres limites se situent ensuite plus particulièrement dans la construction du groupe lui-même. En effet, la diversité des âges, des personnalités, des parcours et des violences vécues, des types de comportements, symptômes et stratégies mais aussi les changements de groupe fréquents nous poussent à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'une certaine souplesse. Nous tentons d'être disponibles, à l'écoute et bienveillants avec chaque enfant, dans un cadre le plus serein possible.

Brève description de la première partie du Module « sensibilisation à la violence conjugale » avec le groupe 3-11 ans :

Thème : 1^{ère} séance de sensibilisation pour le groupe 3-11 ans.

Objectifs :

- Mettre en évidence, avec un support adapté, la violence conjugale entre parents et ses enjeux.
- Permettre à chaque enfant de prendre conscience et de nommer ce qu'il sait de la violence conjugale **de manière générale** et ce qu'il sait de la violence vécue **entre ses parents** de façon plus spécifique.
- Mettre en évidence la façon dont circulent ces informations au sein de la fratrie et de la famille.
- Permettre à chaque enfant de prendre conscience et de nommer ce qu'il ressent vis-à-vis du vécu de l'exposition à la violence conjugale.
- Mettre en évidence une éventuelle situation de maltraitance physique ou psychologique.
- Démystifier la violence conjugale et les émotions y étant associées (culpabilité, honte, secret...).
- Permettre l'échange entre les participants.
- Permettre à chaque enfant de témoigner de son vécu individuel et familial de la situation vécue au domicile et de la violence conjugale présente (harcèlement téléphonique, visites chez leur papa, climat de peur, menaces...).
- Mettre en évidence les éventuelles craintes de chacun pour l'avenir.
- Ouvrir le sujet de la violence conjugale afin de le développer dans de futurs Conseils.

Outil :

Vidéo « Violence conjugale » de Bruno PODALYDES

<https://www.youtube.com/watch?v=acDkvzOdeFw&t=15s>

Déroulement :

8 enfants présents (11 ans, 9 ans, 8 ans, 6 ans, 5 ans, deux enfants de 4 ans, 3 ans).

Nous invitons les enfants à regarder la courte vidéo de Bruno Podalydes dans laquelle un enfant raconte, avec l'aide de dessins qu'il a réalisés, son histoire d'enfant exposé à la violence conjugale.

Après le visionnage, chacun exprime son ressenti vis-à-vis de la vidéo, ce à quoi elle lui fait penser.

La jeune fille de 11 ans, très émue, évoque la situation vécue lors du départ du domicile familial. Elle prenait sa douche lorsque son père a coupé l'eau chaude. Alors qu'elle terminait de se rincer à l'eau froide, elle a entendu les cris entre sa mère et son père. Madame demandait à Monsieur de rallumer l'eau chaude. La jeune fille est sortie en peignoir et sa mère lui a dit de se réchauffer près du chauffage. La police a été appelée et Madame et les enfants sont allés se réfugier chez un voisin. La jeune fille était toujours en peignoir. Cette situation était extrêmement difficile à vivre pour elle. Madame et ses filles se sont retrouvées à l'hôpital en pleine nuit. L'hôpital a accepté de les garder afin qu'elles ne finissent pas la nuit dehors.

Sa sœur raconte un autre événement durant lequel son papa a mis toutes ses affaires dans leur chambre et qu'elle a dû dormir dans le salon avec sa maman et ses sœurs. Elle ajoute que leur père les empêchait de jouer, de regarder la télévision...

La jeune fille de 9 ans évoque, avec le sourire puis complètement déconnectée de ses émotions son histoire. Elle la raconte comme un conte, avec des mots d'adulte. Elle explique qu'elle a dit à son père avoir froid. En guise de punition, il l'a enfermée dehors en t-shirt et en mini-short. Il l'a laissée là pendant plusieurs heures, dans le froid et sans manger et il est parti.

La jeune fille de 6 ans évoque un événement où son père a enfermé sa mère en dehors de l'appartement et a fermé la porte à clé. Elle raconte également un jour où son papa a dit qu'elle avait renversé de l'eau sur son ordinateur. Elle précise qu'il était très « fâché ». Sa maman l'a envoyée dans sa chambre, mais « papa est venu » et lui a serré le bras, sa maman est intervenue et elle s'est retrouvée « tirée » de chaque côté par les bras.

La Parenthèse

Fonctionnement et représentation chiffrée de l'activité de La Parenthèse

La maison d'accueil « La Parenthèse » a ouvert ses portes en avril 2017. Sa capacité est de 24 lits.

Les familles disposent d'un appartement avec chambre, cuisine et une salle de bain privative. Afin de créer une dynamique communautaire, des moments de partage sont organisés dans deux espaces mis en commun : le salon et la salle à manger. Il s'y déroule le goûter du lundi après-midi, le repas du mardi soir, les réunions du jeudi, les activités du vendredi matin et celles proposées le Week End. Ces occasions sont très prisées par les familles.

L'équipe de La Parenthèse :

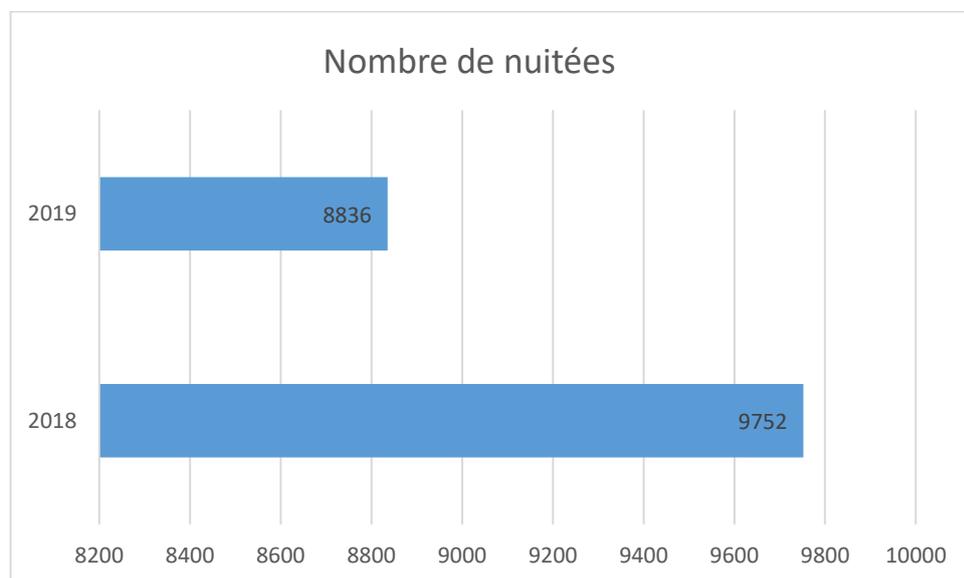
Les femmes et les enfants sont accompagnés.e.s tout au long de leur hébergement par une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe adulte comprend deux assistantes sociales et une assistante en psychologie qui assurent le suivi psychosocial et juridique ainsi que le travail de la parentalité en étroite collaboration avec l'équipe enfant et les autres travailleurs.

L'équipe enfant est composée de quatre éducateurs.

En plus de l'équipe logistique, deux animatrices, une psychologue et une infirmière sont présentes.

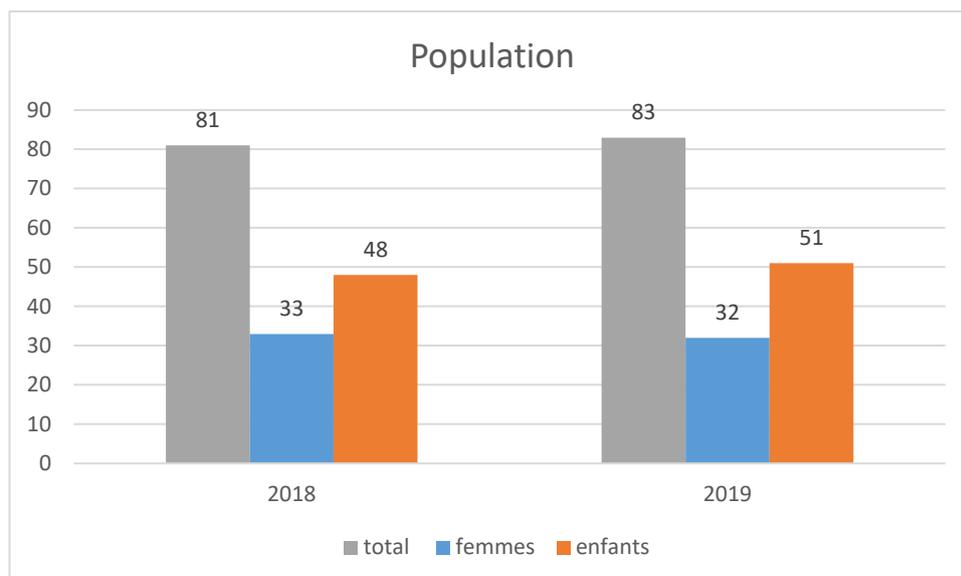
La plupart des dames accueillies sont isolées. Les connaissances ou amitiés qu'elles créent durant leur séjour leur permettent de constituer une partie de leur propre réseau relationnel.



Le nombre de nuitées varie en fonction des compositions des familles. En 2019, nous avons atteint notre capacité maximale en nombre de personnes sans pour autant que tous les studios soient occupés. Effectivement nous avons accueilli des dames accompagnées de 4 ou 5 enfants.

De plus certaines dames peuvent être accompagnées d'enfants placés dans des centres avec la possibilité de retour à la maison le week-end. De ce fait, les enfants occupent une place, mais ne sont pas présents toutes les nuits.

Population hébergée :



Les enfants représentent 60 % de la totalité des personnes hébergées. Les chiffres nous montrent toute l'importance du travail à faire avec eux sur la prévention des violences conjugales.

L'accompagnement des adultes

L'équipe accompagnement adulte soutient les femmes pendant et après leur hébergement.

Nous pouvons résumer notre travail en quatre mots : ACCUEILLIR/SÉCURISER – ACCOMPAGNER – ORIENTER.

Il est important que les femmes retrouvent confiance en leurs capacités et ressources personnelles ainsi qu'en leur pouvoir d'action.

Notre objectif est qu'elles parviennent à prendre conscience de leurs besoins et de leurs droits afin qu'elles se positionnent au mieux dans leurs choix.

Chaque femme se voit attribuer un référent à son arrivée. Celui-ci travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe. L'écoute est au cœur du suivi des personnes hébergées.

Durant leur hébergement, nous les accompagnons dans la remise en ordre de leur situation socio-administrative (CPAS, allocations familiales, dettes, mutuelle, etc) ainsi que dans leur recherche de logement (inscriptions AIS, logements sociaux, visites d'appartements...)

Grâce à notre collaboration avec plusieurs sociétés de logements sociaux dans le cadre de la Convention article 36, avec le Fonds du Logement ainsi que certaines AIS, nous bénéficions de plusieurs logements par an que nous proposons à certaines hébergées.

Cette collaboration est indispensable étant donné la précarité de certaines hébergées dans notre maison d'accueil. Celles-ci cumulent plusieurs formes de discriminations (faible, revenu, racisme, famille monoparentale, etc.) qui freinent l'accès au logement privé.

Dans le cas d'une séparation ou d'un divorce, nous les accompagnons et les soutenons dans les démarches juridiques (prise de contact avec l'avocat, accompagnement aux rdv, accompagnement aux audiences).

Notre expertise et les collaborations avec le réseau juridique (avocats, CIRE, etc.) nous permettent d'expliquer, de manière simple et répétée, les possibilités qui s'offrent à elles tant au niveau civil que pénal ou encore en droit des étrangers.

Parallèlement, un travail d'écoute a lieu avec un psychologue à la demande de la personne, avec la possibilité pour certaines, d'entreprendre un travail plus approfondi sur elles-mêmes afin de mieux comprendre les mécanismes de la violence et le sens des événements douloureux vécus.

Il apparaît que les personnes que nous accueillons, consécutivement à une crise, présentent, à plus ou moins grande échelle, les symptômes du traumatisme : confusion, méfiance, insécurité, baisse de l'estime de soi-même, peur, colère, etc.

Dans certains cas particuliers, nous orientons les femmes vers des services extérieurs pour des prises en charge psychologiques spécifiques.

Notre priorité est donc, outre l'accueil bienveillant et empathique, d'installer un cadre sécurisant qui respecte la temporalité de chaque famille hébergée.

Les femmes tirent profit du soutien psychosocial qui leur est offert et parviennent petit à petit à transposer leurs acquis dans les différentes sphères de leur vie.

Vu la complexité de leur situation, certaines femmes sont submergées et ne parviennent pas à organiser les démarches de manière efficace. L'accompagnement personnalisé est donc indispensable.

Les référents adultes et enfants travaillent en étroite collaboration autour d'une même famille. Un soutien à la parentalité est primordial afin de permettre à chaque individu de trouver sa place dans le système familial déstabilisé.

À la fin de l'hébergement, la majorité des familles s'installe dans un nouveau logement (AIS, logement social, logement privé, logement via convention article 36).

Il est donc important d'effectuer une préparation à ce nouveau départ. Nous réfléchissons avec la personne à ses besoins, ses demandes, au réseau auquel elle pourra faire appel.

Étant donné l'ambivalence due à l'insécurité à venir, à l'espérance que l'autre peut changer, à la pression familiale ressentie par certaines dames, il arrive qu'une personne décide de retourner au domicile conjugal et/ou familial.

Quoi qu'il arrive, nous envisageons avec chacune, des plans de sécurité afin que l'installation dans son nouveau logement ou le retour au domicile se passe au mieux.

L'accompagnement des enfants

L'équipe éducative accueille les enfants de tous les âges des femmes hébergées dans nos maisons.

Les enfants vivant en contexte de violence sont considérés victimes des violences conjugales.

Nous observons chez eux les mêmes symptômes que leurs mamans.

L'équipe enfant est vigilante et adapte un accompagnement spécifique à chacun.

L'équipe enfants partage le mandat institutionnel : ACCUEILLIR- SECURISER, ACCOMPAGNER , ORIENTER avec la nuance qu'il ne peut se faire sans la collaboration de leur maman.

L'arrivée dans notre maison d'accueil est souvent un moment plein d'émotions, d'inquiétudes et de soulagement à la fois. Aussi notre équipe veille à soutenir ce temps de changement et de restructuration familiale.

Il est essentiel que nos bénéficiaires retrouvent un sentiment de sécurité (physique, affective, psychique).

Nous veillons à accompagner ce processus en offrant par exemple, un cadre structurant connu par tous.

La parité de genre dans l'équipe enfant est un atout. Nous sommes comme un laboratoire dans lequel chacun.e expérimente des modes de relations parfois réparatrices, **mais dans tous les cas différents de ceux connus à la maison.**

Vivre dans une maison d'accueil est une étape transitoire porteuse de changement pour la famille. L'équipe éducative les accompagne en gardant le cap sur trois objectifs :

- Permettre à l'enfant de retrouver sa place et son rôle dans la famille
- Favoriser l'autonomie des personnes pour préparer au mieux leur départ.
- Accompagner la restructuration de la famille en proposant un travail sur le vécu de celle-ci.

Pour accomplir ces objectifs, « quatre piliers » guident le travail au quotidien.

1^{er} pilier : la sécurité :

La sécurité physique et émotionnelle est la préoccupation majeure. En effet, afin de pouvoir s'épanouir et bien grandir, un enfant a besoin d'un cadre sécurisant. Dans une famille où la problématique de la violence conjugale sévit, ce cadre vole en éclats. Les enfants exposés à cette violence présentent souvent les symptômes similaires à ceux d'un stress post-traumatique. Il est important de préciser qu'un enfant exposé aux violences intrafamiliales est également un enfant victime. Au regard de la pyramide de Maslow, l'insécurité vécue par ces enfants les place dans un mode « survie ». Ce mode les oblige à adapter leurs comportements et des stratégies différentes. Leurs symptômes rendent le travail des éducateurs difficile (dépression, anxiété, hyper vigilance, agressivité, repli sur soi, angoisse de séparation, troubles de l'apprentissage, troubles du sommeil, reproduction de la violence, énurésie ...). Le travail de l'équipe enfant consiste à les faire évoluer dans un cadre rassurant dans lequel la violence n'est pas tolérée et est retravaillée. Ce cadre permet également à l'enfant de tester d'autres relations à l'adulte et à ses pairs. Ils apprennent alors rapidement à laisser de côté ce mode « survie » sans pour autant en être débarrassés.

2e pilier : l'observation :

L'équipe observe l'enfant dans son environnement : l'interaction qu'il adopte avec sa propre famille, les autres enfants et leurs familles, les intervenants de la maison d'accueil ou encore comment il occupe l'espace et y prend place.

Le comportement des enfants au quotidien dévoile régulièrement des mécanismes de défense et de protection. L'observation permet à l'équipe d'adapter ses réponses et d'envisager des pistes de travail adéquates à chacun d'entre eux.

3e pilier : la relation mère-enfant :

La parentalité de la victime est souvent mise à mal par l'auteur des violences conjugales. **Les mamans se voient souvent rabrouées ou cassées dans ce qu'elles veulent mettre en place.** L'une des missions de l'équipe est de permettre aux mamans de reprendre les rênes de sa famille en reconstruction, **d'oser se positionner en tant que parent.** Depuis son premier jour en maison d'accueil, la maman reste au centre de toutes les décisions concernant ses enfants. N'oublions pas que l'arrivée en maison d'accueil ne suffit pas à couper le lien d'emprise, ce qui prouve, s'il fallait encore le démontrer, la force et la résilience de ces mères.

L'équipe tend également à épauler l'enfant afin qu'il puisse exprimer ses souffrances. La Parenthèse est un lieu d'expérimentation, un laboratoire. Un travail autour de la relation enfant/père (beau-père) est également entrepris.

4e pilier : l'estime de soi :

Elle se retrouve en filigrane dans tous les aspects du travail. Il ne s'agit ici que de l'amorce d'un mieux-être. Les enfants doivent prendre le risque de laisser de côté leur mode « survie » pour retrouver leur place d'enfant.

Un espace de travail : la salle de jeux

La salle de jeux est aussi un espace dédié à la création, à l'expression concrète, à l'école des devoirs, aux jeux de société et au groupe de paroles.

Elle représente aussi un espace où les femmes viennent boire un café, discuter avec les éducatrices.

La notion de référence :

Les éducatrices sont référents de deux ou trois enfants ou fratries en moyenne. Le référent représente les intérêts et porte la parole de l'enfant auprès des différentes institutions. Il construit du réseau autour de la famille. Il évalue le degré d'exposition de l'enfant aux violences conjugales. En collaboration avec la mère, il propose un suivi adapté à l'enfant.

Le système de garde et le soutien aux devoirs :

Un système de garde est organisé afin d'aider les mères à prendre du temps pour elles ou à effectuer diverses démarches administratives. Les éducatrices proposent également une aide aux devoirs. Ils sont présents et disponibles le matin, au retour de l'école et le soir.

Des activités proposées :

Les activités sont organisées les mercredis, les week-ends et pendant les vacances scolaires, dans la mesure du possible, tout en tenant compte de la période de l'année (fête d'anniversaire, Carnaval, Halloween, Pâques, etc.). Elles offrent à l'enfant l'occasion de sortir de son quotidien et de découvrir de nouvelles activités.

Ces moments ludiques, de partage et privilégiés permettent aux éducatrices de découvrir les enfants et de tisser un lien de confiance. Les mères sont régulièrement invitées à participer à ces activités ce qui permet à l'équipe éducative de travailler la relation mère-enfant.

Le Conseil des enfants :

Il s'agit d'un espace d'expression dédié aux enfants. Le Conseil a lieu le mardi soir, après le repas communautaire. Le Conseil des enfants permet de mettre en exergue la sensibilisation à la violence conjugale, au couple, aux relations intra et extra familiales.

La violence, l'amour, la vie communautaire, les règles de La Parenthèse et la place de chacun, la vie en maison d'accueil face au monde extérieur, la représentation familiale, l'estime de soi, la sexualité, la découverte de son corps, la culture et ses différences, l'actualité, l'expression de ses émotions, la préparation du départ de la Parenthèse ou encore la représentation de celle-ci, sont des sujets travaillés par l'équipe éducative.

Lorsque le thème de « ma maison » est abordé, les enfants sont amenés à parler de leur ancien lieu de vie, ce qu'ils y appréciaient ou pas ainsi que de leur nouvel environnement, la Parenthèse.

L'aspect communautaire de la maison d'accueil représente bien souvent une force entre les enfants. En effet, l'équipe remarque que les enfants développent un sentiment d'appartenance au groupe où des liens forts, une bienveillance et une belle solidarité se créent. « Une valise » a été élaborée avec les enfants afin qu'ils puissent y glisser les divers travaux qu'ils auront faits au fil des Conseils. À leur départ de la maison d'accueil, ils l'emportent avec eux.

Le Conseil est un espace où la parole est ouverte, dans un respect mutuel. Les enfants s'expriment sans contrainte. Il s'agit d'un moment privilégié où les enfants se réunissent pour échanger ensemble et confronter leurs réflexions. Les enfants expriment leurs questionnements, leurs craintes face à la violence, à leur père ou d'autres sujets difficiles à aborder avec leur maman.

Bien souvent, c'est pour protéger l'enfant que la mère décide de quitter le domicile conjugal. Elle le considère alors « sauvé » et exempt de toute forme de souffrance. Elle a tenté, du mieux qu'elle pouvait, de lui « cacher » la violence conjugale vécue (« il dormait toujours, il était dans sa chambre, il n'entendait pas, ... ») pour le préserver. Il est dès lors difficile d'imaginer pour ces mères, que leur enfant ait pu, lui aussi, vivre la violence, ressentir le climat de terreur ou encore développer des stratégies et des comportements particuliers.

Le Conseil est un espace qui permet aux enfants de déposer ce vécu. L'équipe éducative accueille le récit et les pensées des enfants dans une démarche de travail de groupe. Dans une écoute bienveillante, les enfants développent leur réflexion, leur esprit critique et donnent un sens au départ du domicile et aux violences intrafamiliales vécues. Écouter les récits de vie des autres enfants lui permet d'accueillir et de partager des émotions. Dans cette atmosphère particulière d'écoute, chacun trouve le courage et la force de s'exprimer. La roue des émotions et une marionnette appelée Monsieur Chat sont des outils qui aident à travailler les émotions.

Voici un exemple :

Les enfants hébergés à la Parenthèse ont participé à la manifestation contre les violences faites aux femmes. Cette action les a marqués. Certains chantaient les slogans et continuaient les revendications de la manifestation, même après.

Nous avons voulu donner suite à la manifestation en l'abordant au conseil des enfants, afin aussi d'y inclure les enfants qui n'ont pas pu y participer.

Déroulement du Conseil :

Evocation de la manifestation :

Les enfants énoncent ce dont ils se souviennent.

Les enfants expliquent ce qu'ils ont compris de la manifestation : slogans, qui participe, etc.

Proposition d'un photo-langage : les enfants choisissent 2 ou 3 photos représentant leur histoire, leurs parcours de vie.

Mise en commun des photos sélectionnées.

Sur base volontaire, les enfants montrent et/ou expliquent les photos

À cette étape, les éducatrices interagissent avec les enfants, l'objectif est d'ouvrir et d'accueillir la parole. Cette pédagogie permet de rendre les échanges nourrissants pour la collectivité.

Illustration de la manifestation :

Proposition de créer leur affiche (pour que chaque personne hébergée puisse la voir, que leur maman voit le fruit de leur travail)

Proposition de créer un slogan (pour qu'ils puissent être entendus comme à la manifestation)

Proposition d'exposition de leurs travaux dans le couloir d'entrée de la maison.

Exemple de slogans créés par les enfants :

- Crier fort
- Il y avait un monstre avec maman
- On ne peut pas frapper maman et faire le karaté avec maman
- Pas de violence, c'est pas chouette pour les mamans
- Ma petite sœur (1 mois et demi) aussi fait partie des femmes du monde entier

Remarque : sur base des 3 photos choisies par un enfant et de l'explication du choix de celles-ci, nous avons pu créer un modèle du cycle de la violence

« Premier jour, papa était amoureux et il s'est fâché. Il y a eu un combat. La personne avec du sang me fait penser à papa »



Des collaborations extérieures :

Les deux maisons d'accueil entretiennent des collaborations liées aux suivis des familles permettant à l'équipe éducative de rencontrer des acteurs de terrain compétents. Parmi ceux-ci, une consultation ONE, proche de la maison d'accueil, constitue une infrastructure avec laquelle l'équipe a formalisé une collaboration. L'équipe travaille également avec un service de crèches bruxelloises et prend régulièrement contact avec les CPMS des diverses écoles que les enfants hébergés fréquentent.

Aspects communs aux deux maisons

Volet santé

Durant l'hébergement, chaque femme est vue individuellement pour un entretien concernant sa santé. Des études montrent que les situations de violence ont un impact sur la santé physique et psychologique. Les symptômes les plus courants sont des troubles du sommeil, des troubles alimentaires, fatigue, douleurs diffuses, migraines, vertiges, hypertension, anxiété, dépression.

Beaucoup d'entre elles sont sous anxiolytiques ou sous somnifères.

Ces plaintes ont tendance pour certaines à s'atténuer en maison d'accueil, preuve qu'elles sont liées à des situations de tension nerveuse extrême.

Durant cet entretien de santé, l'accent est mis sur l'importance du rôle du médecin généraliste ainsi que du gynécologue (contraception, dépistage sida...), mais aussi de l'hygiène de vie (sommeil, alimentation, sport)

Ces derniers temps, nous constatons que de plus en plus de femmes sont affiliées à une maison médicale.

La collaboration avec le planning des FPS porte sur des séances d'information et de sensibilisation qui ont lieu dans leurs locaux. Cette activité est importante étant donné que la grande majorité des femmes ne connaissent pas les services qu'il propose.

Une attention particulière est également accordée à la santé des enfants.

Ils développent des symptômes tels que : troubles du sommeil, alimentaires, des problèmes de concentration, retard de langage, etc.

L'accent est mis sur l'importance du suivi ONE, d'un pédiatre, d'une visite régulière chez le dentiste, sur l'importance d'une bonne hygiène de vie et la nécessité d'une activité physique.

Chez les adolescents, l'accent sera mis sur la contraception et la prévention sida, sur l'hygiène de vie (l'alimentation, le sommeil, le sport) sur les dangers de la prise d'alcool et de stupéfiants et les dépendances aux réseaux sociaux internet et jeux vidéo

Accompagnement de l'équipe logistique

L'équipe d'intendance a à cœur d'offrir aux personnes hébergées, un cadre chaleureux, convivial et solidaire en organisant chaque semaine le « repas du mardi » et les différents événements festifs qui rythment la vie du Centre.

Le repas du mardi soir :

Chaque mardi soir, l'équipe d'intendance organise pour toutes les personnes hébergées un repas convivial. Ainsi les femmes ont l'opportunité de se retrouver ensemble sans avoir à gérer les enfants. Dans ces moments privilégiés, elles apprennent à faire connaissance, à partager leur vécu, mais également à rire et à se détendre.

La fête du solstice d'été :

A la fin juin, c'est la fête dans les maisons d'accueil.

Ex-hébergées, hébergées, les enfants, l'équipe, les membres de l'assemblée générale se retrouvent pour faire la fête. C'est l'occasion pour l'équipe d'avoir des nouvelles d'anciennes hébergées, de voir l'évolution des enfants. C'est l'occasion pour les membres de l'assemblée générale d'avoir un moment de partage avec l'équipe et les bénéficiaires.

L'équipe intendance assure la logistique de la fête : décoration, approvisionnement, repas ... sans oublier le rangement de l'après-fête.

La Saint Nicolas :

Chaque année, l'équipe intendance fait preuve d'imagination pour l'organisation du goûter de Saint-Nicolas.

La solidarité :

L'équipe intendance récolte de la vaisselle, des vêtements pour les distribuer aux hébergées qui sont souvent parties de chez elles en urgence, en n'emportant que le minimum.

Elle aide également aux déménagements et à l'aménagement des familles dans leur nouvel appartement.

Post Hébergement

Le suivi post-hébergement est fixé à 3 mois renouvelable deux fois à la suite d'une évaluation. La durée maximum est de 9 mois. À la fin de cette période, si la dame est encore en demande de soutien, celui-ci se fait dans le cadre de l'aide aux justiciables en Ambulatoire. Ce suivi permet une continuité du travail effectué en maison d'accueil. Cela consiste donc en un soutien psychosocial, administratif, juridique, économique. La différence majeure avec le suivi en maison d'accueil est que la personne doit prendre rendez-vous. Les dames savent cependant que nous restons disponibles par téléphone ou par mail en cas de besoin. Dans certaines situations et à la demande de la dame, nous pouvons faire des visites à domicile ou des accompagnements dans différents services. En effet, nous favorisons l'orientation vers des services de proximité.

À la Parenthèse pour l'année 2019, nous avons accompagné 33 dames dans le cadre du post hébergement. 12 dossiers ouverts en 2018 ont été clôturés en 2019. 10 dossiers ouverts en 2019 ont été clôturés la même année. 11 dossiers ouverts en 2019 le sont encore en 2020. 5 personnes ayant été suivies en post-hébergement et ayant atteint la durée maximale de 9 mois sont actuellement toujours accompagnées dans le cadre de l'aide aux justiciables.

Au Refuge et Petite Maison : 7 dossiers ouverts en 2018 ont été clôturés en 2019. 13 dossiers ouverts en 2019 ont été clôturés la même année. 7 dossiers ouverts en 2019 le sont encore en 2020

Activités communes Refuge et Parenthèse

Depuis l'ouverture de la Parenthèse, il nous tient à cœur de réaliser des activités communes aux trois maisons qui rythment des saisons :

En été : Le Bois des Rêves

L'une des plus grandes sorties de cette année fut la sortie dans un domaine provincial durant les vacances d'été. À cette occasion, nous avons « vidé » tout le Refuge, la Petite Maison et la Parenthèse : femmes, enfants et équipes.

Nous sommes partis en train jusqu'à notre destination. À l'aide du matériel sur place, nous avons organisé un repas estival. Nous avons pu nous balader, discuter, profiter de la piscine et de la météo clémente, jouer et rire ensemble. Ce moment informel permet à chacun d'aborder des sujets intimes autant que des sujets légers.

Cette journée, agréable et ensoleillée, a offert un cadre convivial de rencontre entre les femmes et les enfants des trois maisons et les membres de l'équipe.

Pour les femmes et les enfants, c'est l'opportunité de se rendre compte qu'ils ne sont pas les seuls à vivre cette situation. C'est un partage d'expérience. En effet, le passage en maison d'accueil est un moment qui peut être difficile à vivre.

Pour les membres de l'équipe, c'est une occasion de s'entraider, de collaborer et de passer un moment festif ensemble en dehors du cadre des réunions. Pour certains, c'est aussi un moment pour aller à la rencontre des dames de façon plus informelle. L'expérience est à renouveler.

En automne : "Le bal des Sorcières"

Les équipes éducatives du Centre ont organisé un séjour dépaysant pour les femmes et les enfants de nos trois implantations.

Pour cela, nous avons besoin de place. Nous avons donc loué un gîte de 70 places à Hastière-Lavaux sur les berges de la Meuse.

L'infrastructure nous offrait une grande qualité de confort : une chambre par famille, un grand jardin, une cuisine professionnelle, des salons aux étages, énormément de place à l'intérieur en cas de pluie.

De plus, nous avons reçu un soutien logistique pour le repérage de lieux de personnes extérieures.

Les aléas de la vie dans les maisons d'accueil nous ont permis d'ouvrir les inscriptions aux personnes en suivi en "post-hébergement".

	Parenthèses	Refuge	Petite maison	Post-hébergement
Femmes seules	1	2	0	0
Femmes avec enfants	3	5	2	3
Enfants	8	15	6	7
Animateurs	5	4	-	-

Dans un cadre calme, proche de la nature, ce séjour a permis aux familles de sortir des préoccupations de travailler la relation enfant/mère, d'expérimenter la création et l'animation de jeux pour enfants. C'est un moment privilégié, où les liens se créent, se tissent.

Déroulement du séjour

Mardi : l'installation des familles et jeux "brise-glace". Le soir, nous nous sommes rassemblés autour d'un feu et les enfants en ont profité pour griller des chamallows.

Mercredi : En matinée, avec le soutien des animatrices, les adultes participantes ont conçu un jeu pour les enfants.

L'objectif était de mettre en avant leur créativité et leurs sens de l'organisation.

Elles ont organisé un jeu « à postes » dont le but final est d'accéder à une piñata.

Les enfants ont apprécié ces moments. Les adultes ont pris du plaisir à se retrouver entre elles pour l'organisation et voir la joie des enfants participer à « leur jeu ».

Le soir, nous avons organisé un conte, suivi d'une « boum » sur le thème d'Halloween.

Pour les plus grands, la soirée s'est terminée par une marche au flambeau de 7.5 km dans le village.

Jeudi : Clôture du séjour - Bagages, nettoyage et retour en bus sur Bruxelles.

En hiver : Fête de Saint Nicolas

Cette année, le Grand Saint Nicolas est venu chez nous le mercredi 4 décembre 2019.

Nous accueillons chaque année une centaine d'enfants de nos deux maisons d'accueil : le Refuge et La Parenthèse. Cette fête, essentielle pour eux, représente un moment d'émerveillement, d'amusement dans l'insouciance de l'enfance. Elle est l'occasion de revoir les familles ayant fait une halte dans nos maisons, de re-tisser du lien, de tout simplement voir si elles vont bien et si nous pouvons encore leur apporter notre aide, notre écoute ou tout simplement nos sourires. Nous savons que se reconstruire est difficile et que cela prend

du temps. C'est pourquoi nous souhaitons être présents pour ces mamans et ces enfants pendant et après leur hébergement.

Comme prévu, les enfants ont pu profiter d'un parcours d'obstacles, d'une piscine à balle, d'un mikado géant, d'un espace dédié à la lecture de contes et plus encore.

Un goûter spécial « Saint-Nicolas » a accueilli les petits, les grands et les mamans, suivi de la traditionnelle remise des cadeaux par le Grand Saint. Les chants des enfants pour l'appeler ont retenti dans toute la ville !

Pour garantir ce moment festif et joyeux, l'équipe au complet s'est affairée à la préparation. C'est l'occasion pour les anciens et les nouveaux membres du personnel de se retrouver, de collaborer et de créer des liens.

Nous avons aussi la chance d'être aidées ce jour-là par des bénévoles de la société UPS. Cette dernière, nous soutient également pour l'achat de cadeaux.

6. Evaluation des conventions de collaboration

Les conventions de collaboration liées au logement :

Les SISP

L'article 36 de l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26/09/1996 organisant la location des habitations gérées par la Société du logement de la Région impose aux SISP d'attribuer prioritairement des logements aux maisons d'accueil agréées hébergeant des personnes victimes de violences conjugales. Un quota minimum est fixé à 3% des attributions de logements de l'année précédente.

La tableau ci-dessous reprend la liste de nos conventions signées par le centre et le nombre de logements attribués:

Nom de l'organisme	Nombre de logements
Comensia	1
Lojega	2
ABC	1
Foyer du Sud	1

Fonds du logement :

Suite à la prolongation de la convention qui nous lie au Fonds du Logement, nous avons proposé à cinq familles d'intégrer en priorité des logements du Fonds

AIS Baïta :

Cette année, notre collaboration avec l'AIS Baïta a été fluctueuse et nous nous en réjouissons. En effet, 11 logements ont pu être attribués cette année à des familles hébergées dans notre Centre.

Fédérations, plateformes, conseil consultatif, commissions et groupes de travail :

L'A.M.A.

Le Centre est membre actif de la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri ; l'AMA regroupe la majorité des maisons d'accueil de Bruxelles et de Wallonie.

L'AMA réunit ses membres pour défendre leurs intérêts auprès des autorités subsidiantes et des instances qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des plus démunis.

L'association sensibilise sur la problématique des sans-abri et les activités des maisons d'accueil. Elle se préoccupe également d'établir des ponts entre les différents services qui se préoccupent des personnes en grandes difficultés.

La plateforme des violences conjugales everoise

La plateforme existe depuis deux ans. Elle est composée d'associations de la commune d'Evere ;_police ,_BAV, CPAS, service de proximité. Nous avons été invités à intégrer la plateforme en tant qu'expert en violences conjugales. Les réflexions sur les meilleures pratiques concernant la protection des victimes de violences conjugales sont amenées autour de cas concrets.

La plateforme ESPER

Les membres de la plateforme se sont rencontrés pour évaluer le partenariat existant depuis quatre ans ainsi que les sensibilisations organisées en binôme avec le Ciré et le CPVCF. Le Ciré a fait part de nouvelles mesures légales sur la protection de femmes arrivées en Belgique par le regroupement familial et victimes des violences conjugales.

Réseau Mariage et Migration.

Nous avons participé à une réflexion autour des formations données par le réseau et à l'assemblée générale annuelle.

Groupe de travail Approche intersectorielle en matière de violences intrafamiliales

Le Centre participe depuis 2018 à ce groupe de travail car il est persuadé de la nécessité de travailler avec les différents intervenants qui gravitent autour de la famille concernée par les violences conjugales et intrafamiliales dans l'intérêt avant tout de la sécurité de la victime et des éventuels enfants. Il fait donc partie de ce groupe de travail et a signé dans le courant de cette année 2019 la Déclaration d'Intention qui l'engage dans ce travail de réflexion en vue de constituer une concertation de cas.

Un Comité de Pilotage s'est mis en place afin d'être plus efficace vu le nombre d'institutions participant au groupe de travail. Le Centre en fait partie en qualité d'expert en violences conjugales à Bruxelles. Le projet devrait se poursuivre en 2020.

Genèse du projet

Au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, le nombre de services et organisations confrontés à des formes de violence intrafamiliale est très élevé. En outre, l'approche de cette forme de violence y est complexe notamment au vu du caractère bicommunautaire de la Région.

En mai 2018, un groupe de travail a été créé dans la Région de Bruxelles-Capitale sous l'initiative de la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles visant à examiner les opportunités d'amélioration de la collaboration et d'échange d'information entre les différents secteurs.

Depuis lors, le groupe de travail a été élargi à des services et organisations néerlandophones et francophones confrontés aux familles dans lesquelles il existe de la violence.

Les réunions intensives, tant en ce qui concerne le contenu qu'en ce qui concerne la fréquence des moments de concertation, montrent que les partenaires s'intéressent à la problématique et au fonctionnement des autres services et organisations, mais aussi que ceux-ci sont prêts à se rencontrer et à lancer un dialogue constructif afin d'améliorer l'approche de la violence intrafamiliale dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Les moments de concertation quasi mensuels ont permis d'organiser des échanges d'informations concernant la violence intrafamiliale et d'approfondir les connaissances du fonctionnement des autres services et organisations et ce au-delà des frontières linguistiques. Une meilleure connaissance du fonctionnement des autres services et organisations encourage le respect mutuel comme point de départ vers une collaboration plus approfondie.

Au sein de ce groupe de travail, quelques organisations ont clairement exprimé le souhait de lancer un processus dans la Région de Bruxelles-Capitale afin de mettre en place une coopération intersectorielle pour la prise en charge de situations concrètes de violences intrafamiliales très complexes.

Pour arriver à une telle coopération transcendant les organisations et services, il faut fixer un cadre clair pour les partenaires concernés.

L'article 458ter CP, introduit par la loi du 6 juillet 2017, permet d'organiser une telle coopération – concertation de cas – et offre les garanties légales nécessaires pour ceux qui sont tenus au secret professionnel.

Article 458ter du Code pénal⁴ :

Art. 458ter. [1 § 1er. Il n'y a pas d'infraction lorsqu'une personne qui, par état ou par profession, est dépositaire de secrets, communique ceux-ci dans le cadre d'une concertation organisée soit par ou en vertu d'une loi, d'un décret ou d'une ordonnance, soit moyennant une autorisation motivée du procureur du Roi.

Cette concertation peut exclusivement être organisée soit en vue de protéger l'intégrité physique et psychique de la personne ou de tiers, soit en vue de prévenir les délits visés au Titre Iter du Livre II ou les délits commis dans le cadre d'une organisation criminelle, telle qu'elle est définie à l'article 324bis.

La loi, le décret ou l'ordonnance, ou l'autorisation motivée du procureur du Roi, visés à l'alinéa 1er, déterminent au moins qui peut participer à la concertation, avec quelle finalité et selon quelles modalités la concertation aura lieu.

§ 2. Les participants sont tenus au secret relativement aux secrets communiqués durant la concertation. Toute personne violant ce secret sera punie des peines prévues à l'article 458.

Les secrets qui sont communiqués pendant cette concertation, ne peuvent donner lieu à la poursuite pénale que de seuls délits pour lesquels la concertation a été organisée.]

Groupe de travail : Amélioration de la collaboration entre les maisons de justice et les services partenaires

En septembre 2019, nous avons appris que notre candidature était retenue par l'Administration Générale des Maisons de Justice (AGMJ) en notre qualité de service partenaire en vue de participer à ce groupe de travail.

Le groupe de travail se compose de 16 personnes qui représentent les différents services de l'AGMJ, les différents services des Maisons de Justice et la diversité des services partenaires.

Deux autres groupes de travail se sont également en place. Ils s'intitulent : l'approche bien-être au travail au sein de l'AGMJ et l'amélioration de l'accessibilité des services de l'AGMJ.

Les objectifs principaux :

Parvenir, dans l'intérêt du justiciable, à une collaboration plus efficace entre les différents professionnels qui interviennent dans une même situation

Mieux baliser les modalités de collaboration au sein d'un réseau en tenant compte de la position professionnelle de chacun

Présenter les pistes de travail envisagées lors des journées d'étude des 25 et 26 mai 2020 intitulées : Justice et Communauté. Au cœur de la relation

Agenda du groupe de travail :

Le groupe de travail s'est réuni 5 fois entre octobre et décembre 2019.

Le travail dans le groupe de travail

Il a consisté dans un premier temps à une prise de contact entre les participants et la présentation des services représentés autour de la table.

Dans un second temps, nous avons réfléchi aux besoins et nécessités de base pour l'amélioration de la collaboration dans l'intérêt du justiciable et pour une collaboration plus efficiente entre les différents services relevant de l'AGMJ.

Dans un troisième temps, des recommandations ont été formulées et transmises au Comité de Pilotage de l'AGMJ.

Le Groupe de travail continuera à travailler en 2020 pour présenter ses résultats lors des deux journées d'études des 25 et 26 mai 2020.

⁴ *Cf. circulaire 04/2018 : https://www.om-mp.be/sites/default/files/u1/col04_2018_casusoverleg_fr.pdf

Projet DPO : Détection, Prise en charge et Orientation des violences conjugales et sexuelles

En décembre 2018, la Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF) nous a conviés à une première réunion ayant pour but de nous présenter leur projet DPO :

Le projet **DPO** a pour but d'améliorer la **Détection** des violences conjugales et sexuelles, la **Prise en charge** et l'**Orientation** des victimes. L'objectif final est de coproduire des outils à destination des associations et services de première ligne actifs à Bruxelles et en Wallonie.

Aussi, la FLCPF aspire à réunir un large panel de partenaires qui peuvent être confrontés dans leurs pratiques de terrain, directement ou indirectement, à ces situations de violence, sans toujours avoir les clefs pour réagir efficacement. Il s'agit d'un projet intersectoriel (social, santé, police, justice) qui se veut collaboratif et donc, avec une large participation et coproduction des associations et services concernés.

Pour ce faire, la FLCPF bénéficie de l'expertise d'accompagnateurs de choix : le Pôle de ressources wallon pour le volet violences conjugales et le Centre de Prise en Charge des Violences sexuelles de Bruxelles pour le volet violences sexuelles. Un groupe d'appui méthodologique a également été constitué, composé d'une vingtaine de partenaires, tous secteurs confondus, souhaitant piloter le projet. Ce groupe se dénomme le GAM.

Le Groupe d'Appui Méthodologique (GAM)

Composition : Maison Plurielle, CPVCF, Praxis, CVFE, 320 rue Haute, FLCPF, Médecins du Monde, Plateforme féministe contre les violences faites aux femmes, Stop aux Violences sexuelles, ULB, ONE, Institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes, Direction de l'Égalité des Chances, Equal Brussels, Zone de Police Midi, ZP Ouest, ZP Bxl-Capitale/Ixelles, ZP Montgomery, ZP Uccle/Aud.

Son rôle : définition et supervision de la mise en œuvre de la méthodologie de « protocolisation ».

Ses missions :

Identifier les secteurs concernés à mobiliser ;
Garantir la méthodologie à utiliser pour la construction des outils ;
Prioriser les étapes de travail et les valider ;
Suivre l'avancement du projet.

En 2019, le Centre a participé à 3 matinées de réflexion et de préparation du GAM.

Ces réunions ont donné lieu à la conférence qui s'est déroulée à la Cité Miroir à Liège le 16 décembre 2019 et qui avait pour titre : **Virage « Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes »**.

Ces réunions ont également préparé 4 matinées de réflexions qui auront lieu au premier semestre 2020. Nous y interviendrons en tant qu'expert pour la partie violences conjugales. Les ateliers se découperont en 4 parties :

La détection : Quels sont les signes les plus pertinents qui nous permettent de détecter les situations de violences ?

Les besoins des victimes : Quels sont les besoins des victimes ? De quoi avons-nous besoin pour les identifier ?

La prise en charge : Quelle est la posture à adopter lors de la prise en charge d'une victime ?

L'orientation : Quand l'orientation est-elle nécessaire, comment et où orienter la victime ?

Mission en Pologne

Pour la troisième et dernière année, nous avons eu l'opportunité de nous rendre en Pologne et plus précisément dans la Voïvodie Warmia-Mazurie pour clore la mission qui s'est déroulée en trois ans.

Ce projet était porté par la Cocof et l'administration de la Voïvodie Warmia-Mazurie.

La thématique de cette année était la question de la prévention des violences conjugales et intrafamiliales.

La représentation belge était composée de Laurence Stevelinck de la Fédération laïque de Centres de planning familial, de François Vermeer de l'asbl Praxis et Frédéric Benne représentant le CPVCF.

La mission s'est déroulée du 7 au 11 octobre 2019.

Elle a consisté en la visite de différents services mis en place dans la Voïvodie et en des échanges avec les travailleurs de ces différents centres.

Elle a également consisté en la participation et en une intervention lors du colloque annuel sur les violences conjugales et familiales de la Voïvodie. Lors du colloque, il nous avait été demandé de présenter une bonne pratique. Nous y avons présenté notre projet de « Sensibilisation Police ». Nos homologues polonais et notamment des policiers ont été fort intéressés par ce projet et envisageaient de mettre en place avec la Police belge une formation aux violences conjugales pour les policiers qui ne bénéficient actuellement d'aucune formation spécifique pour cette problématique.

Qu'avons-nous pu retirer de cette mission ?

Nous avons pu remarquer que la Pologne a mis en place une loi « violences conjugales » qui prévoit assez précisément qui est responsable des actions à mettre en place sur le plan préventif, pour la prise en charge des victimes et des auteurs et les modalités judiciaires. Pour le volet Prévention, la loi impose la mise en place de cette prévention au niveau local. Ce sont en fait les bourgmestres qui doivent mettre en place des structures dans leur localité respective. Ils reçoivent pour cela des moyens financiers spécifiques notamment via le Fonds qui récolte toutes les amendes qui découlent de tous types d'infractions au niveau de la Justice, mais également des moyens provenant du Fonds qui perçoit les différentes taxes liées à la vente des alcools. La Pologne relie clairement la problématique des violences conjugales avec la problématique d'alcool.

Nous avons également appris l'existence d'un réseau local où sont représentés les acteurs locaux, notamment la Police mais également les services communaux, les centres de prise en charge de la prévention mais aussi les centres de prise en charge des victimes, des auteurs et des enfants. Ce réseau interdisciplinaire est prévu par la loi et a pour principale fonction de recevoir les « cartes bleues ».

La carte bleue est un document qui est rédigé par tout professionnel (social, santé, police, éducation...) en cas de suspicion de violences conjugales. Cette carte bleue est alors envoyée à ce réseau qui met alors en place une stratégie concertée entre les différents services pour une prise en charge concertée.

En conclusion, nous avons trouvé en Pologne des similitudes surtout dans les activités mises en place pour l'aspect préventif et notamment avec les jeunes et avec les adultes.

Par contre, nous avons découvert une organisation de la prise en charge tout à fait différente qu'en Belgique. En effet, la prise en charge de la prévention est réellement portée en Pologne par des services publics locaux par le biais, entre autres, de la Loi « Violences conjugales » alors qu'en Belgique cet aspect préventif est plutôt porté par le monde associatif, mais sans politique globale spécifique et sans moyens financiers alloués spécifiquement à cet aspect préventif.

Convention liée au bien-être des bénéficiaires de nos maisons d'accueil

l'Asbl DANA : massage-relaxation

Les personnes hébergées, ex-hébergées ou les personnes suivies dans notre service ambulatoire peuvent bénéficier de séances de massage.

Ces ateliers permettent d'amener de manière alternative un soutien et un certain bien-être aux dames.

Notre public, d'ailleurs, occulte la souffrance physique, son corps, pour pouvoir survivre en contexte de violences conjugales.

Ces ateliers permettent aux dames de reconnecter leur corps aux émotions.

Lieux	Nombres de séances de 2h30	Nombre de personnes massées
Au refuge	15	34 adultes et 43 enfants
A La Parenthèse	15	51 adultes et 44 enfants

7. L'Éducation Permanente

Depuis ses débuts, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales est reconnu comme mouvement d'éducation permanente.

Nous sommes reconnus dans l'axe I du décret nommé « **Participation, éducation et formation citoyenne** » en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité.

Nos deux thématiques sont « les violences conjugales » et « l'exclusion socioculturelle ».

L'accompagnement dans une démarche d'émancipation

Tout d'abord, référons-nous à la définition légale des violences conjugales en Belgique :

« Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale. Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société.⁵ »

Comme le stipule cette définition, notre société patriarcale produit des inégalités entre les femmes et les hommes. Bien que devant la loi, femmes et hommes soient égaux, la société et les mentalités évoluent à un autre rythme.

Ces inégalités touchent toutes les sphères de la vie : les choix d'études, les choix et accès à certains métiers, le partage de l'espace public, le partage des tâches domestiques ...

Notre société où règne la domination des hommes sur les femmes, mène aux violences conjugales et aux féminicides .

Le collectif

Le collectif est un outil de partage des ressources entre femmes. Le collectif apporte une socialisation, une cohésion et un lieu de confiance. C'est aussi un moyen qui donne de la force. Ensemble, elles sont plus fortes.

Le groupe permet également de conscientiser la problématique en termes de phénomène de société et non de problématique individuelle. Ceci permet de déculpabiliser et d'avoir un regard critique sur la société.

Média et supports

Nous utilisons toutes sortes de médias, de supports y compris les outils développés par les associations d'éducation permanente. Ils aident à s'exprimer autrement que par la parole.

⁵ <http://www.cpvf.org/definition-de-la-violence/>

Le cheminement

La dynamique du groupe dans les ateliers permet aux femmes d'expérimenter les prises de décisions, de rentrer dans un processus d'émancipation.

Le cadre et l'organisation

L'équipe d'éducation permanente propose des actions citoyennes partagées permettant aux bénéficiaires d'expérimenter la dimension collective. Elles deviennent des laboratoires de la démocratie et d'espace d'apprentissage social.

Les groupes sont constitués des femmes hébergées, ex-hébergées et suivies par le service Ambulatoire.

L'équipe se considère comme médiatrice des savoirs des femmes afin qu'elles puissent les partager et se positionner en tant que « personne-ressource » pour d'autres femmes.

Pièce radiophonique « être victime de violences conjugales, c'est aussi perdre son logement »

Les femmes victimes de violences conjugales et familiales qui sont hébergées au CPVCF ont dû fuir leur logement pour se mettre en sécurité. Le CPVCF leur donne un cadre de vie sécurisant le temps de reprendre des forces et de faire valoir leurs droits. La durée de leur hébergement est de plus ou moins 6 mois.

Dès leur arrivée, la course aux logements commence. Bien qu'accompagnées dans leurs recherches, ces femmes font face à beaucoup d'obstacles, de discrimination.

Avec l'équipe d'éducation permanente, elles ont réalisé une pièce radiophonique pour s'exprimer sur leur situation et sensibiliser le grand public au fait « qu'être victimes de violences conjugales, c'est aussi perdre leur logement »

Présentation du projet et écoutes radiophoniques

Nous souhaitons réaliser une fiction radiophonique au sujet du logement avec des femmes et des enfants qui ont vécu des violences conjugales. En quittant le domicile conjugal pour se mettre en sécurité, elles se retrouvent en situation de « sans abris ». Nous partirons de paroles recueillies durant les ateliers collectifs autour du logement déjà en place dans les maisons d'accueil du CPVCF. Nous ferons le bilan des obstacles rencontrés par chacune. Les enfants seront associés au projet et leur parole prise en considération. Durant tout le processus, les femmes et les enfants seront les moteurs de la réalisation.

Afin de se projeter dans le projet, nous avons proposé au groupe d'écouter différentes pièces radiophoniques. Étant donné que ce média n'est pas spécifiquement populaire, certaines femmes n'avaient jamais entendu de fiction radiophonique. Il était essentiel qu'elles puissent apprivoiser ce média.

Écoute de fictions radiophoniques :

Nous avons choisi ces cinq pièces radiophoniques pour la diversité de leur mode de mise en scène et pour leurs différentes formes (reportage fictif, mise en scène libre, fiction réaliste).

Beaux Jeunes monstres : https://www.lecollectifwow.be/Beaux-Jeunes-Monstres?id_document=339&autoplay=true

La ferme chez soi : https://www.arteradio.com/son/61657709/la_ferme_chez_so

Mental FM : https://www.arteradio.com/son/61660364/mental_fm

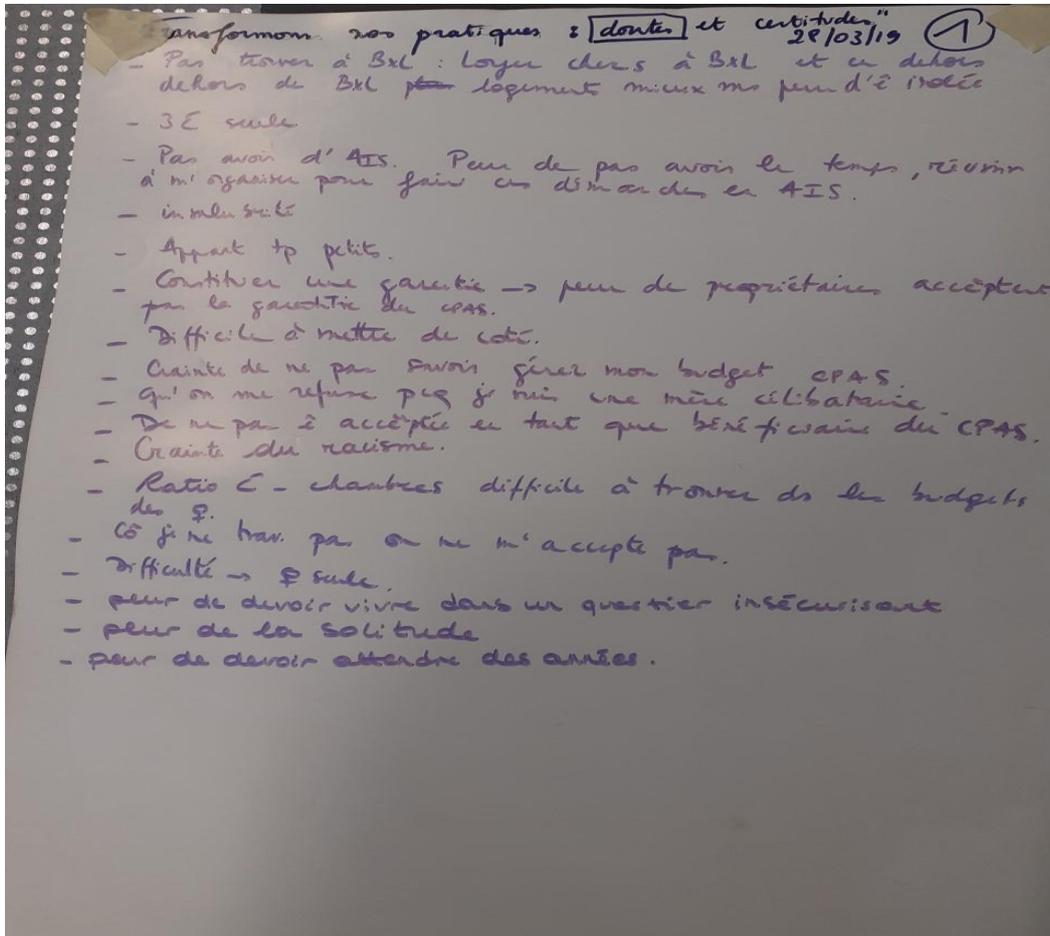
La dernière séance : https://www.arteradio.com/son/61660323/la_derniere_seance

Tour de table après chaque écoute pour recueillir les impressions sur les différents styles et les différentes problématiques.

Qu'allons-nous raconter?

L'objectif de cet atelier est de déterminer ensemble ce que le groupe a envie de mettre en avant dans la fiction radio. Cette étape est cruciale pour l'appropriation de la problématique et du projet par les femmes hébergées dans la maison.

Suite à un processus de réflexion autour de la problématique du logement pour des femmes seules ou avec des enfants et bénéficiant de faibles revenus, nous sommes arrivés à ces idées :



"Doutes et certitudes"

(2) 28/03/2019

- Ça va être difficile pour moi de changer de commune.
- Me jure, il faut partir
- Injustice que la femme doive partir avec les enfants que les hommes restent à la maison.
- Faillite de ce syst. !

BONLE DE NEIGE Qqs idées qu'on souhaiterait mettre ds notre fiction sonore.

- 1) Espoir de trouver un logement pas trop cher → les logements pour femme + 3E sont super cher. Peur de pas trouver.
- 2) Complexité de devoir gérer le quotidien seule → crainte de ne pas y arriver.
- 3) En fait je gère déjà tout donc peut-être que je n'y arriverais pas. C'est à peu près en ce moment.
- 4) le temps passe vite en maison d'accueil → le temps file et rien n'avance.
- 5) J'ai peur de partir seule → de me sentir seule
- 6) J'aimerais pouvoir et me débrouiller seule → réviser à partir seule
- 7) Je veux commencer une formation pour travailler et terminer les cours de français
- 8) Je voudrais avoir le sentiment de culpabilité qui s'en va.
- 9) Je me sens un peu sans abri incompris
- 10) Peur d'être radié: qd tu expliques ça à qqun les gens ne comprennent pas.
- 11) J'en ai plus de porter la responsabilité de ce qui m'arrive.
- 12) Injustice → c'est lui qui garde le logement. Il est tranquille.
- 13)
- 14)

**NOUS ALLENS CONSTRUIRE
UNE HISTOIRE AUTOUR DE CES
IDÉES.**

Détermination de la forme de la fiction

Le but de l'atelier est de déterminer quelle forme prendra la fiction radio. Comme nous l'avons vu lors du premier atelier, une fiction sonore, comme un film ou une pièce de théâtre peut prendre toute sorte de formes et avoir un style.

Nous avons choisi de mélanger deux formes: la mise en scène et le témoignage. La fiction sonore sera donc un docu-fiction.

L'histoire se passe à une réunion de femmes où elles expriment leurs craintes par rapport au logement. Le groupe a décidé d'y ajouter des parties témoignage 'dans la tête de'. Avec le même procédé, il a également été décidé d'y inclure une parole d'enfant.

Visionnage du film « Dames de cours »

Ce film a été réalisé pour un projet d'éducation permanente. Sur une scène, des comédiennes incarnent des femmes qui se sont prostituées. Les textes ont été écrits par des femmes ayant pratiqué cette profession. L'objectif de cette activité est de montrer un projet d'éducation permanente abouti. Ceci dans le but d'encourager et de renforcer la motivation des femmes qui participent au projet.

Approche de la voix et de l'enregistrement

Afin de s'approprier le projet radiophonique, nous avons présenté l'outil d'enregistrement, un enregistreur ZOOM H1n.

Nous avons continué l'animation par un échauffement de la voix et du corps.

S'écouter n'est pas un acte anodin et suscite toujours des réactions car la voix touche à l'intime. De plus, nous entendons notre propre voix avec ses résonnances intérieures, les autres n'entendent pas le même son. Pour s'y habituer, nous avons fait un tour de table lors duquel chacune s'est présentée au micro.

Nous avons également fait des jeux de rôles enregistrés. Les femmes, en groupe de 4, ont écrit un scénario à jouer au micro et se sont enregistrées.

Nous avons terminé la soirée par l'écoute des enregistrements. Les dames ont pu exprimer leurs impressions. De manière générale, il était difficile pour elles de s'entendre parler. Que ce soit à cause de complexes de langage (accent, manière de parler, hésitations...) ou le simple fait de s'entendre 'du dehors'.

Exercices d'écritures : délier les mots

Nous avons débuté chaque activité par une visualisation afin de libérer la créativité, inspirée de diverses lectures d'hypnothérapie.

Nous sommes ensuite passées à des exercices d'écriture :

- Un acrostiche à base du prénom : Nous utilisons chaque lettre de notre prénom pour commencer une phrase et composer un texte qui nous décrit.
- Portrait : Nous avons invité les femmes à choisir une personne et à nous en faire un portrait.

Écriture d'un petit texte à base d'une image.

« Une porte : During this worst time of my life, I return back to Allah (God) and I realise that he helps you to withdraw from every difficulty and you also find a lot of peace and he always opens a door before closing the first one. He never let you alone. He is always with you. »

Exercice d'état des lieux : écrire un texte sur « hier » et un autre sur « demain »

Cet exercice a été difficile dans la partie « hier », pour la plupart des femmes.

J'aime / je n'aime pas : Pour parler de soi, nous avons rempli deux colonnes « j'aime » et « je n'aime pas »

Rencontre femmes des maisons d'accueil et de l'ambulatoire

La rencontre a été organisée dans le but de permettre aux femmes hébergées dans la maison d'accueil de rencontrer des femmes qui sont passées par les mêmes épreuves qu'elles. Les femmes de l'ambulatoire sont en phase de stabilité dans un logement.

Cette rencontre a permis aux femmes hébergées de parler de leur projet mais aussi des difficultés qu'elles rencontrent. Elles ont pu recevoir les encouragements du groupe de femmes de l'ambulatoire.

Écriture du scénario

Le groupe est le moteur de ce projet, il s'implique donc dans toutes les étapes de réalisation du projet. Afin de déterminer le contenu et la forme du docu-fiction radiophonique, les femmes du groupe ont écrit le scénario.

En deux groupes, les femmes ont mis sur papier leurs idées. Nous avons ensuite partagé les idées en groupe complet et recherché les idées communes. Elles sont la base du projet.

Les résultats :

Pitch : C'est l'histoire de femmes qui ont dû fuir leur foyer à cause de violences conjugales. Seules et sans ressources, leur défi est de retrouver un logement pour elles et leurs enfants, après un/des séjours dans des maisons d'accueil.

Choix : une héroïne permet de constituer le fil rouge de l'histoire. Elle rencontre d'autres femmes.

Ecriture du scénario

Pour aller plus loin dans le scénario du docu-fiction, nous avons divisé le récit en trois étapes :

1° quand je suis arrivée dans la maison d'accueil

2° Actuellement

3° Comment j'envisage l'avenir

En deux groupes de trois, les femmes ont partagé leurs expériences pour construire le récit.

S'en est suivi une mise en commun dont nous avons extrait ce qui était similaire dans les deux groupes. Ce récit commun constituera le fil rouge de l'histoire de notre héroïne. Les expériences particulières pourront être incluses via des personnages secondaires.

Cette séance a également permis de parler concrètement de la place des enfants dans l'histoire. Certaines femmes ont donné leur accord pour que leurs enfants témoignent.

Nous avons terminé la séance par des mises en scène enregistrées. La mise en scène reproduisait l'arrivée dans la maison d'accueil.

Enregistrement I

Cette séance est dédiée à l'enregistrement du docu-fiction.

Nous avons procédé à l'enregistrement des témoignages des femmes qui étaient volontaires. Elles se sont exprimées sur leur ressenti, leurs premières impressions à l'arrivée dans la maison d'accueil.

Nous avons ensuite enregistré une discussion au sujet des difficultés rencontrées dans la recherche de logement. Certaines femmes ont également exprimé leurs craintes face à ce défi qu'est de trouver un logement abordable et correct.

Enregistrement II

Cette séance a été l'occasion de faire le bilan du chemin parcouru jusqu'ici. Ceci dans le but de faire sentir au groupe que le projet avance. Cette séance a été l'occasion d'informer les nouvelles femmes hébergées sur le projet en cours, afin qu'elles puissent y trouver leur place.

Nous avons terminé la séance par une mise en scène enregistrée. La mise en scène reproduisait l'arrivée dans la maison d'accueil.

Nous avons ensuite enregistré une conversation de groupe.

La discussion a été organisée autour de questions :

- Dans quel type de logement viviez-vous avant d'être hébergée en maison d'accueil ?
- Pour celles qui ont déjà entamé leurs recherches de logement, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?
- Quels sont les obstacles dont vous avez peur ?
- Qu'est-ce que le fait d'avoir un logement va changer dans votre parcours de reconstruction de vie et de reconstruction psychologique ?

Perspective de la diffusion

Cette séance est consacrée en partie au sujet de l'enregistrement de la mise en scène de l'accueil dans la maison. Après discussion, nous avons constaté que les femmes qui s'expriment en français ont témoigné pour le projet et ne pourront donc pas prêter leur voix au rôle d'assistante sociale.

Le groupe a donc proposé que nous jouions la scène avec une assistante sociale de la maison.

Le reste de la séance est consacrée au sujet de la diffusion du projet radiophonique.

Afin que le projet reste entre les mains des femmes qui l'ont construit, nous avons envisagé que les femmes volontaires soient présentes lors des diffusions afin d'expliquer leur démarche et de répondre aux questions des auditeurs.trices.

Le projet a été présenté lors du Festival « les 3 jours du NON » le week-end du 22 novembre 2019.

Nous avons également déterminé ensemble quel message les femmes du groupe voulaient transmettre aux auditeurs.trices.

Enregistrement hors atelier du jeudi soir –

Nous avons enregistré une reconstitution d'accueil dans la maison, avec une femme hébergée et une assistante sociale.

Ecoute publique du projet

Notre projet radiophonique a été écouté lors des « trois jours du non » organisés par l'asbl le Cargo X le week-end du 22, 23, 24 novembre 2019.

Manifestation du 25 novembre : « Compréhension des émotions genrées et déconstruction de l'émotion prise comme justification de la violence »

Les femmes victimes de violences sont hébergées par le CPVCF afin de leur offrir un lieu sécuritaire et de compréhension par rapport à leur vécu personnel. La vie en collectivité permet à toutes ces femmes de réaliser que leur vécu n'est pas individuel et unique. D'autres femmes ont aussi vécu de la violence — 1 femme sur 8 en Belgique.

La collectivité met à l'épreuve leur capacité d'adaptation à un groupe, leur gestion émotionnelle dans un contexte communautaire spécifique et leurs limites dans une optique de « prendre soin de soi ».

La vie en groupe n'est donc pas toujours aisée. Le but du travail réalisé avec les femmes est de leur faire comprendre que ce micro collectivité est représentative de la société. Là où elles ont toujours (ou presque) vécues isolées de tout, n'ayant pas l'autorisation de sortir de chez elles, toutes ces femmes doivent réapprendre à s'insérer dans une société.

Le but est de faire prendre conscience à ces femmes qu'elles ont leur place dans la société, et plus encore, qu'elles possèdent une voie !

Objectifs du projet

Le présent projet renforce l'identité collective de la maison en développant la cohésion de groupe afin que la voix de ces femmes puisse être entendue lors de la Manifestation du 25 novembre.

En filigrane à cette démarche, la problématique de la violence conjugale sera développée pour en comprendre les processus. Cette compréhension crée une identité commune du groupe : rien ne justifie la violence, même pas la colère, le stress, une journée fatigante, une enfance difficile.

L'émotion sera donc l'outil de travail de ce projet. L'émotion est un levier puissant dont l'appréhension et la compréhension incidentes à une meilleure gestion de ses limites personnelles, à la création d'une collectivité, à l'émancipation, à l'explication des stéréotypes de genres vécus dans les violences et présentes dans la

société, à une prise de conscience dans le soin de soi, à la mise en action de son individualité dans la collectivité, à l'affirmation de soi,...

Le but du projet est donc de porter la voix de toutes ces femmes [et de leurs enfants] dans une société qui, elles le comprendront, se veut genrée à tous points de vue ; et ce, à travers l'étude et l'identification des émotions dans le soi, le couple violent, la maison d'hébergement et finalement dans la société.

Description du projet

Le projet est de réaliser des outils de communication pour la manifestation du 25 novembre, vecteur de la voie des femmes.

Dans un premier temps, l'objectif sera de créer une cohésion de groupe. Pour ce faire, une charte sera créée afin qu'elle puisse traverser le temps et servir de canevas pour les groupes suivants. La notion de l'accueil sera également très importante, car les entrées et sorties sont fréquentes au sein de la maison. Il est important que le groupe et les nouveaux venus puissent se sentir en confiance. Une parole libératrice est privilégiée afin de créer des points communs au travers des récits personnels. Des activités et sorties seront également mises au programme afin d'éviter le sentiment d'exclusion que peut engendrer la vie dans une maison d'accueil et de privilégier l'insertion du groupe dans la vie en société.

Dans un second temps, la thématique des émotions et des besoins sera abordée. Le but étant de conscientiser les femmes à leurs vécus intérieurs. Au travers leur parcours de vie, leurs besoins et leurs codages émotionnels ont souvent été perturbés. Les stéréotypes de genre sont très présents dans leur vision du monde [intérieur et extérieur]. Apprendre à être un individu à part entière constitue la première étape vers l'engagement et l'action vers l'extérieur. Lorsque la compréhension des émotions sera acquise, le groupe travaillera sur les stéréotypes de genre au sein de la société. Comment vivre ses émotions dans une société dictée par une vision patriarcale des conventions et codages sociétaux ?

Tout au long de ce projet, les femmes auront l'occasion de parler des violences pour en comprendre les processus. Un point d'attention sera porté sur la présence des stéréotypes de genre présent dans la problématique des violences conjugales. Les femmes pourront alors comprendre à quel point la société conditionne une certaine vision du couple, du rôle de la femme et du rôle de l'homme.

Présentation de quelques ateliers

Charte du groupe

Objectifs : créer une charte commune au groupe afin de déterminer les règles et créer une cohésion dans le but de se mobiliser, d'être uni lors de la manifestation du 25 novembre.

Déroulé : ensemble, les participantes ont partagé ce qu'elles souhaitent voir en dehors et à l'intérieur du groupe. À travers cet exercice, un outil visuel a émergé : une feuille sur laquelle un grand cercle est dessiné. Tout ce qui est inscrit dans le cercle est ce qu'elles souhaitent [et inversement].

Chacune était libre de rédiger dans sa langue maternelle, moyennant traduction. L'idée est de transmettre cette charte de groupe en groupe au fil du temps. Cette charte est ressortie et présentée à l'arrivée de chaque nouvelle hébergée. Les animatrices proposeront à chaque nouvelle femme hébergée d'ajouter quelque chose, si elle le souhaite. C'est une manière de pérenniser le travail et la transmission de productions de groupe.

Lettre à soi

Objectifs : créer un support de feedback en vue de maximiser leur confiance en elle et leur sentiment d'accomplissement.

Déroulé : Le but du groupe est de conscientiser les femmes sur leurs capacités de résilience. Un des moyens trouvés par les animatrices est de créer un support unique et individuel. Les animatrices ont proposé aux femmes un exercice assez compliqué. Chacune devait se munir d'un bic et d'une feuille pour rédiger une lettre à elle-même. La consigne a été vécue étrangement par les participantes. Les consignes ont alors été précisées:

s'adresser une lettre de soi à soi, coucher sur papier son état d'esprit aujourd'hui, formuler des souhaits ou des craintes pour l'avenir. Une des animatrices s'est éclipsée avec une participante illettrée pour être office d'écrivain. Après la rédaction, chaque lettre a été mise dans une enveloppe nominative fermée. Les animatrices gardent les lettres en lieu sûr. Chaque participante recevra sa lettre en retour le jour de leur départ de la maison d'accueil. Elles sont libres de les relire [ou pas] une fois chez elles. Cette démarche permet de se rendre compte du chemin parcouru, de réaliser que les peurs sont souvent surmontables, que les attentes peuvent changer. Mais surtout qu'elles sont capables et sont actrices de leur vie.

Cinéma et analyse du film

Objectifs : proposer une activité ludique en dehors de la maison d'accueil afin d'offrir aux femmes un moment pour elles sans enfants. Certaines femmes n'ont jamais été au cinéma, d'autres très peu.

Déroulé : Le film choisi a été « Le Roi Lion ». Même si certaines femmes ne maîtrisaient pas nécessairement le français, toutes ont apprécié. Après la séance, nous avons invité les femmes à boire un verre afin de débriefer. Une analyse du film a été proposée : processus de domination et de violence. Toutes se sont accordées pour dire que le « méchant » leur faisait penser à leur mari [manipulation, isolement, besoin de pouvoir,...]. Un parallèle a été établi entre la stratégie du « méchant » dans le film et le vécu des violences conjugales. Elles ont également pensé les stratégies de survie mises en place par le « héros ». La devise « Hakuna Matata » a fait réfléchir et a été adoptée par plusieurs dames.

Lien entre besoins et émotions

Objectifs : comprendre le lien entre les besoins et les émotions afin de les identifier et de favoriser l'expression au sein d'un groupe ou d'une relation [communication non violente], permettant alors de se conscientiser en tant qu'individu et de pouvoir gérer les interactions au sein du groupe.

Déroulé : Les cartes des émotions et des besoins sont disposées sur la table. La consigne est de choisir une carte « émotion » et une carte « besoin ». Une seule et unique carte qui les inspire, les attire, leur correspond,.... Chacune, tour à tour, est invitée à expliquer le choix de sa carte, si elle le souhaite. Toutes se prêtent au jeu. Il émerge des femmes qu'un lien existe entre les émotions et leurs besoins. Certaines observent que si cela est valable pour elles, cela est également valable pour leurs enfants. Il s'agit donc d'un outil à utiliser dans la parentalité. La discussion s'anime sur leurs capacités à répondre à ces besoins pour apaiser l'émotion. Une des femmes parle d'un sentiment d'inquiétude, ce qui conduit la discussion à discuter du harcèlement en rue. Les animatrices invitent à partager leurs propres expériences. Ensemble sont discutées les différentes techniques pour se défendre en rue, dans le couple, en groupe,...sur base de la communication non violente. Nous faisons le lien entre l'expression d'un besoin et la non-violence.

Création de tableaux en peinture sur les émotions vécues lors des violences

Objectifs : créer un support visuel pour le Festival « Trois jours du Non »

Déroulé : L'une des animatrices a réalisé un travail d'imagerie mentale : après un moment de relaxation, les yeux fermés, les participantes ont été invitées à se créer mentalement un lieu ressourçant. Sous les consignes de l'animatrice, elles sont alors invitées à quitter ce lieu afin de se rendre dans une scène de violence. A tout moment, elles sont libres de retourner dans ce lieu apaisant si les émotions sont trop fortes. Une fois les yeux ouverts, les femmes sont invitées à coucher sur toile les émotions qu'elles ont ressenties lors de cette immersion. Elles disposaient de couleurs en référence avec le film Vise Versa [bleu = tristesse, jaune=joie, vert=dégoût, rouge=colère, peur=vert]. Les animatrices ont proposé d'exposer leurs toiles lors du festival « Trois jours du non » afin de conscientiser le public à ce qu'elles peuvent vivre et ressentir dans la violence.

Création de poupées

Objectifs : réaliser des effigies représentant les femmes victimes de violences afin de conscientiser à l'universalité du phénomène et de représenter toutes les femmes qui n'auront pu venir à la manifestation du 25 novembre.

Déroulé : Les animatrices ont prédécoupés des tissus blancs afin de créer la tête des poupées. Les participantes disposaient d'ouate pour les remplir et de fils pour les coudre. Etaient mis à disposition des tissus, du maquillage, de la peinture, des feutres, des bijoux, du maquillage. Avec l'aide des animatrices, les dames ont scié des bâtons de bambous que chacune liera en forme de croix afin de constituer le corps des poupées.

8. Listes des formations suivies par le personnel de l'ASBL

Organisateurs	Intitulé de formations	Nombre de jours	Nombre de personnes
CFIP	Réflexion autour du service Ambulatoire	3	30
CEMEA	Educ perm : d'animation émancipatrice	4	5
AMA	Accompagnement social et distance professionnelle	1	2
AMA	Le secret professionnel	1	1
Piccirelli	Supervision équipe	10	30
	Formation méthode Gordon	4	2
Parole d'enfants	Colloque "Parole d'enfants"	2	1
CFIP	Accompagnement de la direction	10	3
Croix rouge	Base de secourisme en milieu professionnel	2	3
Pôles ressources	Enfants victimes des violences conjugales	3	1
Collectif Solidarité Femmes	L'impossible rupture	1	30
Collège St Louis	Colloque "le couple à l'épreuve"	1	1
CFIP	Réflexion autour du service Ambulatoire	3	30